

Le programme éducatif du CPE Bambouli



Approuvé par le conseil d'administration le 24 avril 2018

Veillez noter qu'afin d'alléger le texte, lorsque nous parlons des employés du CPE, nous utilisons la forme féminine car la très grande majorité des employés du CPE Bambouli sont des femmes. Cela est fait sans discrimination.

Table des matières

Introduction	1
L’historique de Bambouli	2
Mission et couleurs de Bambouli	4
Les valeurs de Bambouli	7
<i>Le respect</i>	7
<i>L’estime de soi</i>	7
<i>Le bien-être</i>	8
Notre programme éducatif : <i>Accueillir la petite enfance</i>	10
<i>L’approche écologique</i>	10
<i>La théorie de l’attachement</i>	10
Application du programme éducatif	12
<i>L’intervention éducative</i>	12
Le processus de l’intervention éducative	13
L’intervention démocratique.....	16
La résolution de conflit.....	16
La prévention des douces violences	17
<i>La structuration des moments de vie et des activités</i>	18
Les routines et les transitions	18
L’accueil d’un nouvel enfant.....	19
L’alimentation	19
La période de repos pour les petits et les grands	20
Les besoins des poupons.....	21
L’apprentissage à la propreté	21
Les périodes de jeu	22

L'activité autonome	23
L'étayage	23
Les jeux symboliques et jeux de rôles.....	24
L'activité physique	25
Les écrans et les jeunes enfants en CPE.....	26
<i>La structuration des lieux.....</i>	<i>26</i>
<i>La relation avec les parents.....</i>	<i>27</i>
Autres éléments importants au CPE Bambouli.....	30
<i>Le partenariat avec les ressources</i>	<i>30</i>
<i>L'intégration dans notre communauté.....</i>	<i>30</i>
<i>La préparation des enfants de 5 ans vers la maternelle.....</i>	<i>31</i>
Les programmes utilisés au CPE Bambouli.....	32
<i>Brindami.....</i>	<i>32</i>
<i>Pat le mille-pattes.....</i>	<i>33</i>
<i>Gazelle et Potiron.....</i>	<i>35</i>
<i>Le référentiel</i>	<i>36</i>
<i>Brio.....</i>	<i>36</i>
<i>DNP</i>	<i>38</i>
<i>Jeux d'enfants</i>	<i>39</i>
<i>Mini Gigote</i>	<i>40</i>
<i>La lecture interactive enrichie</i>	<i>41</i>
Conclusion	42
Annexe 1 : Philosophie d'intervention à la pouponnière	
Annexe 2 : Politique alimentaire du CPE Bambouli	
Annexe 3 : Politique d'intégration et de maintien en service de garde des enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers	

Introduction

Le programme éducatif du CPE Bambouli émane du travail de tous les membres du personnel. Les éducatrices, les cuisinières, les responsables de l'entretien ménager et les membres de la direction ont travaillé en collaboration afin de décrire de façon claire et précise ce qu'est le CPE Bambouli. Naturellement, notre programme éducatif se centre sur l'enfant, sur ses besoins et sur son bien-être et est appliqué auprès de tous les groupes d'enfants. Ce document décrit l'essence des activités de notre CPE et relève ses couleurs particulières. Notre programme éducatif constitue donc une vision commune et complète du CPE Bambouli.

Notre programme est construit en tenant compte de l'historique de Bambouli, de sa mission et des couleurs s'y rattachant, des principales valeurs véhiculées, ainsi que de la façon dont ces principes sont mis en application. Il est également teinté par la structure des locaux, la diversité de la clientèle, l'environnement extérieur ainsi que par les ressources humaines qu'on y retrouve.

Notre programme éducatif a comme objectif d'assurer une continuité et une cohérence des actions au sein du CPE, et ce, dans nos trois installations. Il concerne toutes les employées et les intervenants et sert d'outil de référence pour chacun. De plus, il informe les parents sur le projet éducatif du CPE qu'ils ont choisi pour leur enfant.

Ce programme éducatif se veut un outil de réflexion et d'évolution. Que ce soit pour présenter le CPE à une nouvelle employée, pour nous guider lors de prises de décisions ou pour permettre de décontextualiser une situation problématique, nous nous référons à ce précieux document. Il est notre encrage mais aussi une source inspirante et flexible qui laisse place à la créativité de chaque individu.

Finalement, le programme éducatif du CPE Bambouli se réfère fréquemment au programme éducatif du ministère de la Famille "*Accueillir la petite enfance*". Les fondements théoriques et les pratiques proposées dans le document produit par le Ministère sont le point de départ pour l'élaboration de notre programme personnalisé et se résument ainsi : " Les services de garde ont une triple mission : celle de voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui leur sont confiés, celle de leur offrir un milieu de vie propice à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école, et enfin celle de prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale". Bien évidemment, notre programme éducatif tient compte des exigences prévues à l'article 5 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance du Ministère de la Famille.

Il est à noter que notre service de garde est exempt d'activités ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou la pratique d'une religion particulière.

L'historique de Bambouli

Parlons de notre belle aventure ... qui débute un 31 août...

1981

Un groupe de parents met sur pied et implante un service de garde à but non lucratif à Sainte-Agathe-des-Monts au 19 rue Liboiron, service inexistant dans la région. Ces parents ont choisi le nom "Bambouli" qui veut dire « salade de fruits exotiques » ! La garderie Bambouli Inc. reçoit 40 enfants de 18 mois à 5 ans.

1989

Agrandissement de la bâtisse, avec l'ajout de deux locaux, pour répondre aux besoins grandissants des parents.

1994-1996

La garderie accueille aussi une dizaine d'enfants du primaire, pour le dîner.

1997

La mise en place de la nouvelle politique familiale amène notre corporation à se transformer en Centre de la petite enfance et par le fait même à diversifier ses services : offrir la garde en installation et en milieu familial.

1998

Obtention d'un permis de 50 places pour la garde en milieu familial. Le CPE a comme mandat complémentaire de coordonner la garde dans 12 milieux familiaux où sont reçus quotidiennement 50 enfants.

1998-1999

Mise sur pied d'une halte scolaire à Sainte-Agathe-des-Monts, pour accueillir 30 enfants à l'heure du dîner et après l'école, pour répondre aux besoins de la communauté.

Étés 1997-2000

Mise sur pied d'un camp de jour estival pour une vingtaine d'enfants de six à neuf ans à Sainte-Agathe-des-Monts, ayant fréquenté la garderie auparavant.

2000

Le 1er octobre, ouverture d'une 2^e installation au 2337 Faubert à Val-David. Elle accueille 39 enfants dont 5 poupons. 54 places additionnelles sont octroyées pour la garde en milieu familial, pour un total de 104 places réparties chez nos 18 RSG (responsable d'un service de garde).

2002

Le CPE Bambouli est le 1^{er} CPE Brundtland reconnu au Québec. Le CPE s'est donné comme mandat d'intégrer auprès des enfants et des adultes qui utilisent nos services, des valeurs écologiques, pacifiques, solidaires et démocratiques.

2004

Agrandissement de la 2^e installation à Val-David, permis augmenté à 68 places par jour.

2006

Avec la mise en application de la Loi 124, les milieux familiaux de la MRC sont regroupés et un seul CPE par MRC deviendra « Bureau coordonnateur ». Malheureusement, notre CPE doit se départir du milieu familial.

2008-2010

Début d'un partenariat avec le CSSS des Sommets pour un projet de construction d'une troisième installation, cette fois-ci en milieu de travail.

2010-2011

Mise en œuvre de notre 3^e installation de 50 places dont 10 poupons, sur le terrain du CSSS des Sommets, afin d'offrir 40% des places au personnel du CSSS. Cette nouvelle installation ouvre ses portes le 29 mars 2011 au 234-A St-Vincent à Sainte-Agathe-des-Monts.

2012

5 places additionnelles subventionnées sont octroyées au CPE, par le ministère de la Famille, pour ses trois installations.

2016

2 places additionnelles subventionnées sont octroyées, par le ministère de la Famille, pour l'installation de Val-David.

2017

Le CPE offre maintenant 176 places par jour aux familles de la région. Ses trois installations ont chacune une appellation qui les distingue:

- ❖ Installation des Monts (rue Liboiron)
- ❖ Installation des Sommets (rue St-Vincent)
- ❖ Installation de la Rivière (rue Faubert)

Le CPE Bambouli emploie aujourd'hui une quarantaine de personnes comparativement à 4 en 1981.

Mission et couleurs de Bambouli

Notre mission ainsi que nos couleurs ont été revues et réécrites en 2017. Cette mise à jour avait comme objectif d'actualiser notre mission mais aussi de définir notre CPE afin de voir comment il se distingue et se positionne dans le marché des services de garde de notre région.

La mission du CPE Bambouli est :

*« Assurer le bien-être de l'enfant
en étant à l'écoute de ses besoins et intérêts
tout en considérant ceux de sa famille »*

Pour réaliser la mission du CPE, six couleurs sont mises en application :

1. Créer un milieu chaleureux et sécurisant

Par l'intégration personnalisée de chaque enfant
Par le respect, en maintenant un climat harmonieux
Par le plaisir et le bien-être, en assurant des soins de qualité et un lieu personnalisé
Par l'ouverture, en accueillant chaque enfant tel qu'il est
Par l'accueil, l'écoute, la disponibilité et le soutien aux parents
Par la stabilité du personnel éducateur

2. Offrir un milieu qui favorise le développement de chaque enfant

Par l'application du programme éducatif « Accueillir la petite enfance »
Par la valorisation de chaque personne, enfant et adulte, pour favoriser l'estime de soi
Par le respect des forces et des limites de chacun
Par l'observation, le soutien et la valorisation du jeu autonome
Par des activités diversifiées encourageant l'ouverture sur le monde
Par la diversité du matériel offert aux enfants
Par l'expertise du personnel et la formation continue
Par l'accessibilité aux ressources de soutien extérieures

3. Être à l'écoute des besoins de chacune des familles

Par une approche personnalisée et une offre de service diversifiée

Par une ouverture d'esprit sans jugement

Par le respect des besoins de garde

4. Valoriser le partenariat avec les parents

Par l'entraide et le partage des ressources

Par la communication active et quotidienne

Par la participation à la vie du CPE (activités, sorties, rencontres, corvées, levées de fonds)

Par l'implication de tous les acteurs (direction, personnel, ressources extérieures)

5. Favoriser des saines habitudes de vie

Par l'alimentation saine, équilibrée et diversifiée

Par le respect de la nature, de l'environnement

Par les activités quotidiennes à l'extérieur

Par l'apprentissage des règles d'hygiène

Par les moments de détente (la sieste et son importance)

Par la promotion de diverses activités physiques

6. Stimuler l'engagement du personnel

Par la collaboration et le travail d'équipe

Par la communication et le soutien

Par le respect des besoins individuels

Par le développement des compétences

Cette mission et ces couleurs sont une façon imagée de présenter Bambouli. Un parent ou un partenaire peut rapidement comprendre l'essence de notre CPE lorsqu'il les lit. Nous aussi, employées du CPE, nous nous référons à ces énoncés qui guident notre travail au quotidien. Nous avons réalisé une image qui illustre notre mission et nos couleurs :



✕ La mission du CPE Bambouli ✕

Assurer le bien-être de l'enfant en étant à l'écoute de ses besoins et intérêts, tout en considérant ceux de sa famille.

Créer un milieu chaleureux et sécurisant

Offrir un milieu qui favorise le développement de chaque enfant

Être à l'écoute des besoins de chacune des familles

Valoriser le partenariat avec les parents

Favoriser de saines habitudes de vie

Stimuler l'engagement du personnel



Les valeurs de Bambouli

Dans un exercice fait en collaboration avec tous les membres du personnel du CPE, nous avons défini les trois valeurs fondamentales qui nous inspirent et nous guident dans notre travail. Nous représentons un modèle pour les enfants qui nous sont confiés alors nous devons être cohérentes et constantes dans les valeurs que nous prôtons, d'où l'importance de bien les nommer.

Le respect, l'estime de soi et le bien-être sont ressortis comme étant des valeurs communes à toutes. Nous illustrons ici comment nous intégrons ces valeurs dans notre travail.

Le respect

Le respect est un sentiment qui nous porte à accorder à quelqu'un une considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît et à se conduire envers lui avec égard et bienveillance. Nous éprouvons de la considération pour chaque enfant qui fréquente notre CPE, ce qui teinte nos actions envers lui et influence toute l'organisation de notre travail.

Le respect favorise l'harmonie au sein du CPE par le :

- ❖ Respect des enfants et de leur famille
- ❖ Respect des membres du personnel
- ❖ Respect des différences et ouverture à celles-ci
- ❖ Respect de l'environnement, du matériel et des lieux
- ❖ Respect des consignes et règles de vie
- ❖ Respect de la confidentialité des informations
- ❖ Respect des différents partenaires qui gravitent autour des enfants du CPE

L'éducatrice étant continuellement observée par les enfants se doit d'être respectueuse par ses actions, par son attitude corporelle ainsi que par ses paroles.

L'estime de soi

L'estime de soi, c'est le jugement que l'on porte sur soi. C'est « l'estimation » de la distance qui sépare ce qu'un individu croit être de ce qu'il veut être. La construction de l'estime de soi prend ses racines dès la plus petite enfance mais elle est une valeur

changeante : cette « estimation » peut augmenter ou diminuer selon le regard que l'on porte sur soi-même, selon nos actions et leurs résultats. Ainsi, il est possible qu'elle soit très haute ou très basse selon les différentes périodes de la vie d'une même personne.

Au CPE nous favorisons l'estime de soi en permettant à l'enfant de :

- ❖ Vivre des expériences et apprendre de ses erreurs
- ❖ Reconnaître son identité, apprendre à se connaître
- ❖ Vivre des réussites, développer ses compétences
- ❖ Faire des choix
- ❖ Rechercher des solutions
- ❖ Prendre des initiatives, avoir confiance en soi

Toutes ces actions sont essentielles au développement de l'enfant qui, grâce à elles, acquiert de l'autonomie et devient plus responsable. Il prend de l'assurance en ayant une vision positive de lui-même.

L'éducatrice souhaitant favoriser la construction de l'estime de soi de l'enfant se doit de créer un climat de confiance et de le soutenir dans le développement d'un sentiment d'appartenance à son milieu. Elle doit encourager l'enfant dans son exploration, valoriser ses bons coups et lui servir de guide.

L'estime de soi est aussi importante au CPE dans les relations entre adultes. Les relations avec les parents et entre collègues se font avec l'intention de préserver l'estime de soi de chacun.

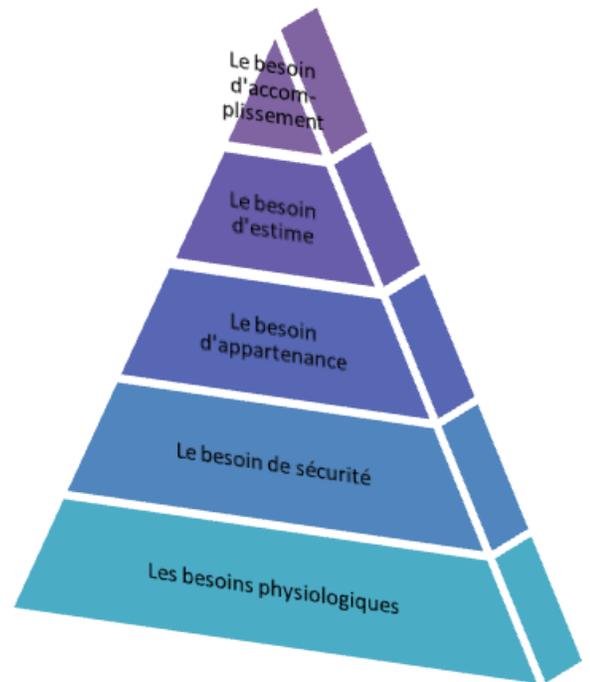
Le bien-être

Le bien-être est un état que tout être humain tente d'atteindre. Il est lié à des facteurs physiques et psychologiques. La satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant qui, combinée à un sentiment de sécurité, à l'amour, à l'attention qu'on lui porte et au plaisir qu'il peut ressentir par le jeu, permet à l'enfant de vivre des moments de bien-être et d'épanouissement.

Au C.P.E, inspirées par la Pyramide des besoins de Maslow, nous voulons que tous les besoins fondamentaux soient comblés :

- ❖ Les besoins physiologiques sont liés au maintien de la santé, la survie; manger, boire, respirer, éliminer, dormir, se détendre, se sentir au chaud et au sec.
- ❖ Le besoin de sécurité chez l'enfant se manifeste dans l'exigence d'une routine, d'une constance et d'une structure ; sécurité affective, stabilité, confiance en soi et aux autres.
- ❖ Le besoin d'appartenance est présent lorsque les besoins physiologiques et de sécurité sont comblés, il émerge d'un besoin d'amour et d'appartenance ; intégration au groupe, socialisation.
- ❖ Le besoin d'estime évoque que chaque enfant a un grand besoin de considération de la part de ses semblables, un besoin de respect. L'enfant veut se sentir compétent, maître de son environnement, confiant en l'univers, indépendant et libre.
- ❖ Le besoin d'accomplissement ou d'actualisation de soi est présent si tous les besoins sont satisfaits. L'enfant pourra alors se réaliser dans le sens de sa nature, une réalité qui varie d'un enfant à l'autre. Du fait, il aura besoin d'encouragement.

Pyramide des besoins de Maslow



Comme pour les deux précédentes valeurs, nous voulons que les enfants qui fréquentent notre CPE ressentent du bien-être mais aussi toutes les personnes qui font partie de Bambouli ; les familles utilisatrices, le personnel, les partenaires...

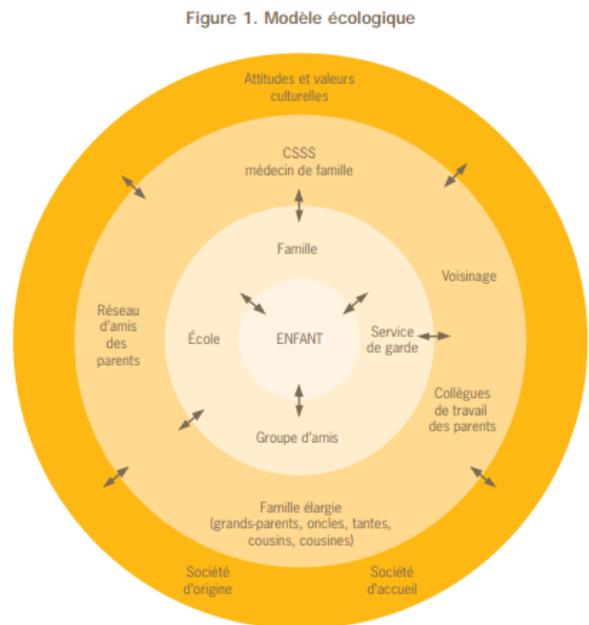
Notre programme éducatif : *Accueillir la petite enfance*

Tel qu'évoqué dans l'introduction de ce document, au CPE Bambouli nous appliquons le programme éducatif recommandé par le Ministère de la Famille : *Accueillir la petite enfance*. Comme les principes de ce programme dictent nos façons de faire avec les enfants de tous âges, nous trouvons cela important d'en relever les grandes lignes.

Accueillir la petite enfance est basé sur deux fondements théoriques :

L'approche écologique

Selon cette approche, l'interaction de l'enfant avec son environnement physique et humain a une grande importance, puisque l'enfant se construit et se développe grâce à cette interaction. Le développement de l'enfant est influencé par ses caractéristiques biologiques, son environnement immédiat et le contexte physique, socioéconomique et culturel dans lequel il vit.



Adapté de R. CLOUTIER et autres, *Psychologie de l'enfant*, 2^e édition, Montréal, Gaétan Morin, 2004, p. 18.

La théorie de l'attachement

Cette théorie met en premier plan l'importance d'établir une relation significative entre l'adulte et l'enfant pour qu'il acquière la sécurité affective qui lui permettra de se développer et d'explorer son environnement avec confiance. Cette relation s'établit d'abord avec le parent qui lui prodigue les soins lorsqu'il est bébé. Puis, fort de ce premier lien, d'autres liens complémentaires se créent (famille élargie, éducatrices...)

Concrètement, au CPE Bambouli :

- ❖ Nous offrons à l'enfant une stabilité au niveau du personnel éduicateur.
- ❖ Nous sécurisons l'enfant par des routines et des rituels dans le déroulement de la journée.
- ❖ Nous établissons des liens de confiance entre le personnel, les enfants et leurs parents. L'éducatrice agit en collaboration avec le parent, dans une vision commune pour l'enfant.
- ❖ Le personnel est chaleureux, à l'écoute des besoins des enfants et leur bien-être est sa considération première.

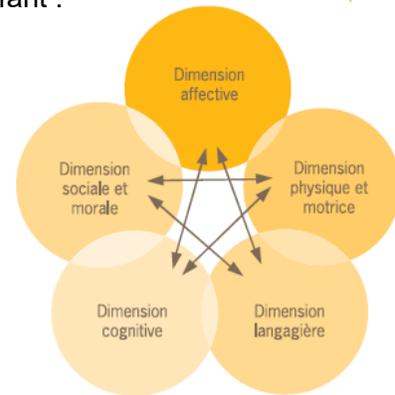
Accueillir la petite enfance, suite...

Notre programme éducatif, inspiré des deux théories phares en éducation à la petite enfance présentées à la page précédente, se décline en 5 principes de base :

- ❖ Chaque enfant est unique
- ❖ L'enfant est le premier agent de son développement
- ❖ Le développement de l'enfant est un processus global et intégré
- ❖ L'enfant apprend par le jeu
- ❖ La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant

Comme l'enfant et son développement sont au cœur de nos intérêts, le programme précise les cinq dimensions du développement global de l'enfant :

- ❖ La dimension affective
Satisfaire les besoins affectifs de l'enfant en créant avec lui une relation stable et sécurisante.
- ❖ La dimension physique et motrice
Satisfaire les besoins physiologiques, physiques, sensoriels et moteurs de l'enfant et lui permettre de développer les habiletés qui y sont reliées.
- ❖ La dimension sociale et morale
Amener l'enfant à entrer en relation avec les autres, à exprimer et à contrôler ses émotions, à se mettre à la place des autres et à résoudre des problèmes.
- ❖ La dimension cognitive
Permettre à l'enfant de développer ses sens, d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles et de comprendre de plus en plus le monde qui l'entoure.
- ❖ La dimension langagière
Favoriser le développement du langage en parlant avec les enfants, en les aidant à exprimer de mieux en mieux leurs besoins et leurs émotions, à poser des questions, à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire.



Finalement, le programme *Accueillir la petite enfance* propose quatre domaines d'application par lesquels nous pouvons intégrer les principes nommés précédemment dans notre travail au quotidien soit :

- ❖ L'intervention éducative
- ❖ La structuration des activités
- ❖ La structuration des lieux
- ❖ La relation avec les parents

La suite de notre programme éducatif s'attardera à détailler les façons de faire du CPE Bambouli dans ces quatre domaines d'application.

En résumé, nous pouvons dire que le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, et par le fait même le programme éducatif du CPE Bambouli, ont pour but de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur, en plus d'amener l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement.

Application du programme éducatif

Voici comment, concrètement, nous respectons les 5 principes de bases du programme éducatif dans nos 4 domaines d'application ; l'intervention éducative, la structuration des activités, la structuration des lieux et la relation avec le parent. Ce sont majoritairement les éducatrices, soutenues par les directrices adjointes, qui appliquent le programme mais tous les membres du personnel travaillent en ce sens.

L'intervention éducative

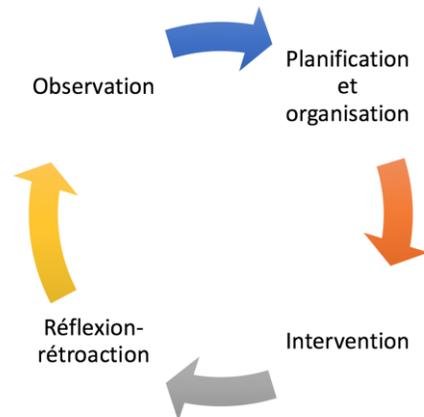
Le premier domaine d'application est primordial puisqu'il dicte nos façons d'agir et d'intervenir avec les enfants. En plus du processus de l'intervention éducative qui est décrit dans *Accueillir la petite enfance*, nous ajoutons à ce domaine d'application l'intervention démocratique, la résolution de conflits ainsi que la prévention des douces violences.

Le processus de l'intervention éducative

Voici graphiquement, le processus de l'intervention éducative et ses quatre étapes :

Ce schéma exprime l'idée qu'une fois les quatre étapes du processus terminées, nous recommençons au début et cela, à l'infini !

Voici comment nous agissons dans chacune de ces quatre étapes :



L'observation :

- ❖ Nous prenons du temps avec chaque enfant afin de mieux le connaître et le reconnaître dans son unicité. Nous prenons le temps de s'intéresser à l'environnement de l'enfant : sa famille, son milieu...
- ❖ Nous connaissons les goûts de chacun des enfants que ce soit au niveau des jeux, de l'alimentation, du choix des amis, etc.
- ❖ Nous connaissons le développement de chaque enfant et reconnaissons les limites de chacun.
- ❖ Nous relevons, pour chaque enfant, ses habiletés particulières et les améliorations, si minimes soient-elles.
- ❖ Chaque enfant a un cahier nommé : *Mon parcours au CPE Bambouli*. Au fil du temps, nous y notons nos observations en lien avec le développement de l'enfant. Ces observations forment un portrait complet et objectif de chaque enfant qui se bonifie tout au long du passage de l'enfant au CPE.

La planification et l'organisation :

- ❖ Un temps de planification est donné aux éducatrices titulaires de groupe afin qu'elles puissent compiler leurs observations dans les cahiers *Mon parcours au CPE Bambouli* de chaque enfant. Elles préparent des activités et du matériel et organisent leurs locaux en lien avec leurs observations.

- ❖ Nous sommes prévisibles en établissant une routine et demeurons constantes dans nos exigences et nos conséquences. Nous demeurons souples afin de laisser place aux imprévus.
- ❖ Nous donnons des points de repères à l'enfant afin qu'il puisse être autonome et rassuré dans sa journée.
- ❖ Nous luttons contre les stéréotypes sexuels et sexistes. Nous respectons l'enfant pour ce qu'il est et aucune distinction n'est faite sur la base du sexe de l'enfant. Un garçon peut jouer à la poupée et une fille faire de la construction avec des outils.
- ❖ Nous promouvons la créativité et l'innovation dans le choix des activités éducatives.
- ❖ Nous sommes flexibles et ouvertes aux stratégies alternatives.

L'intervention :

- ❖ Tout au long de la journée, nous accompagnons et nous guidons les enfants dans leurs découvertes et leurs apprentissages. Nous encourageons les enfants à explorer le monde autour d'eux en tenant compte de leurs goûts et de leurs intérêts.
- ❖ Nos interventions sont douces, cohérentes, stables et prévisibles. Lorsqu'une conséquence doit être appliquée, elle se doit d'être juste et raisonnable. Celle-ci se doit de respecter l'estime de soi de l'enfant et amener celui-ci à réfléchir sur les gestes qu'il a posés.
- ❖ Nous donnons de l'attention positive lorsque l'enfant en a besoin et selon l'âge de celui-ci. En tant que figure d'attachement, nous sommes habiles à reconforter un enfant lorsqu'il est en détresse. Nous nous assurons de faire des jeux amicaux avec les enfants, de bercer un bébé au réveil, de lui parler lorsque nous prenons soin de lui à la table à langer, de se promener dans la cour extérieure en tenant la main d'un enfant qui en a envie, de prendre un enfant sur nos genoux... Nous nous mettons à la hauteur des enfants lorsque nous communiquons avec eux, car nous respectons ce que les enfants ont à nous dire. Tous ces exemples peuvent se résumer par l'implication chaleureuse de l'éducatrice.
- ❖ Lorsque nous parlons aux enfants, nous sommes de bons modèles ; nous exprimons adéquatement nos émotions afin de montrer à l'enfant qu'il a le droit de le faire lui aussi. Nous utilisons un langage riche et diversifié offrant des

concepts variés et complexes pour amener la pensée de l'enfant à se développer. Pour que l'enfant souhaite s'engager dans une tâche et veuille relever des défis, nous avons une attitude plaisante, chaleureuse, attentionnée et nous lui offrons les encouragements verbaux nécessaires. Les pictogrammes peuvent aussi aider l'enfant dans son autonomie.

- ❖ Nous nous amusons et nous rions avec les enfants ce qui crée un climat de complicité, diminue le stress et est favorable aux apprentissages. Il est donc important de permettre à l'enfant de faire des bouffonneries et de rire de soi-même.
- ❖ Nous respectons l'unicité de chaque enfant, alors nous intervenons de façon personnalisée. Les particularités, les rythmes de développement, les besoins et les intérêts de chaque enfant sont entendus.
- ❖ Notre CPE accueille des enfants ayant des besoins particuliers et nous travaillons à promouvoir le respect des différences. Nous avons de l'ouverture et du respect à l'égard des différences sociales, physiques, ethniques, intellectuelles et personnelles.
- ❖ Nous tentons d'être des modèles de savoir-être pour les enfants en adoptant une attitude authentique, respectueuse et empathique.
- ❖ Les méthodes punitives comme l'humiliation, le rejet, la punition corporelle ne sont pas tolérées à notre CPE.

La rétroaction-réflexion :

- ❖ Nous permettons à l'enfant de prendre du recul et du temps lorsqu'il est face à un défi ou à un problème. Nous ne faisons pas pour lui ou à sa place mais nous l'accompagnons au besoin.
- ❖ Nous faisons un retour avec les enfants sur les activités et les moments qu'ils ont vécus durant la journée.
- ❖ Nous prenons le temps de faire une rétroaction de nos interventions et du déroulement de notre journée afin de réajuster les éléments nécessaires pour les jours à suivre afin de répondre aux besoins de chacun.
- ❖ Au début de l'année, les directrices-adjointes de chacune des installations rencontrent les éducatrices, afin que celles-ci se fixent des objectifs

professionnels. À la fin de l'année, une rencontre individuelle est prévue afin d'assurer un suivi de ces objectifs.

- ❖ Après avoir fait ces exercices de rétroactions et de réflexions, nous recommençons le processus de l'intervention éducative en observant, planifiant, et intervenant à nouveau !

L'intervention démocratique

Au CPE Bambouli, nous adoptons un style d'intervention démocratique. En comparaison avec un style qui serait plus directif ou trop permissif, celui-ci favorise le libre choix de l'enfant et sa participation à la prise de décision dans le respect de règles de conduite et de sécurité.

Nous partageons le pouvoir avec les enfants. Nous considérons son opinion, ses besoins et nous l'impliquons lors de prises de décisions : aménagement du local, choix des activités, rythme de la journée... Cette communication à double sens permet de donner une dimension sociale aux règles de fonctionnement du groupe assurant ainsi que ces règles ne soient pas axées sur les attentes personnelles de l'éducatrice.

Nous appliquons des règles claires qui favorisent un équilibre entre la liberté dont chaque enfant a besoin pour explorer et les limites nécessaires pour lui permettre de se sentir en sécurité. Nous expliquons simplement et concrètement les consignes aux enfants. De cette façon, l'enfant comprend la raison d'une consigne et est plus enclin à la respecter. Nos règles doivent respecter les 4 « C » c'est-à-dire qu'elles doivent être Claires, Concrètes, Cohérentes et Constantes.

Nos interventions soutiennent l'enfant dans son développement. Nous observons leurs forces et les soutenons dans leurs jeux. Le programme d'activités provient des initiatives des enfants et valorise l'apprentissage actif et le développement de l'autonomie. Nous connaissons bien les différents stades du développement de l'enfant alors nos propositions et nos demandes sont appropriées et personnalisées pour chaque enfant.

La résolution de conflit

Afin que les enfants deviennent plus autonomes pour gérer des situations conflictuelles par eux-mêmes, nous leur montrons, dès leur plus jeune âge, une méthode de résolution de conflits. Nous restons, en tout temps, disponibles pour soutenir les enfants dans ce processus.

Voici les étapes de la résolution de conflits :

1. Identifier et encoder les éléments d'une situation
 - ❖ Recadrer, amener à voir l'ensemble de la situation, questionner, etc.
2. Interpréter et donner un sens
 - ❖ Recadrer les perceptions
 - ❖ Émettre des hypothèses
 - ❖ Encourager les excuses et la réparation du geste même en cas d'accident
3. Rechercher une solution
 - ❖ Explorer le plus de solutions possibles sans les rejeter d'emblée
4. et 5. Choisir une solution et appliquer la solution
 - ❖ Soutenir dans l'application
 - ❖ Préparer d'avance l'enfant aux réactions possibles, tant positives que négatives
6. Évaluer l'efficacité et les résultats
 - ❖ Recadrer pour passer du lieu de contrôle externe au lieu de contrôle interne : l'enfant s'attribue ses réussites
 - ❖ Retourner à l'étape 1 : observation des éléments d'une situation. Est-ce que ça a fonctionné ? Quel est le changement obtenu ?
 - ❖ Amener l'enfant à faire le lien de cause à effet

La prévention des douces violences

Les douces violences sont des gestes ou des paroles posés par un adulte envers un enfant et qui lui crée un préjudice. Cela peut se traduire par des paroles entre adultes au-dessus de la tête de l'enfant, des gestes intrusifs comme un mouchage de nez en tenant la tête de l'enfant pour l'empêcher de bouger, des postures d'adultes que l'enfant ne peut anticiper, des rythmes que l'adulte va imposer...

Au CPE Bambouli, nous sommes sensibilisées à ce concept et nous cheminons pour enrayer de notre quotidien les traces de douces violences. Dans le cadre de notre travail, nous tentons de poser chaque jour des gestes et des paroles qui font du bien à l'enfant, qui apportent du réconfort et qui apaisent. Ces *douces attentions* démontrent toute l'importance qu'a l'enfant à nos yeux. Ces actions sont l'exemple de respect et d'intégrité envers l'enfant.

Nous faisons en sorte que le climat soit propice à l'écoute affective des besoins de l'enfant. Nous portons attention à l'organisation, à l'horaire, à l'aménagement. Les ressources humaines et matérielles sont planifiées afin d'éviter les douces violences et favoriser *les tendres douceurs* ! Nous faisons attention de prioriser les besoins des enfants avant les désirs des adultes.

La structuration des moments de vie et des activités

Pour les enfants, une journée au CPE Bambouli est une succession de routines et de différents moments de jeux. Nous vous expliquons ici les éléments importants des routines ainsi que nos différentes approches pour le jeu.

Les routines et les transitions

Les routines et les transitions sont à la base de la planification de l'horaire quotidien du CPE. Elles comprennent l'accueil et le départ, les repas et les collations, les soins d'hygiène, les périodes de préparation aux jeux extérieurs, la sieste ou la détente et les différentes périodes de rangement.

Les activités de routine sont l'occasion de stimuler toutes les dimensions du développement de l'enfant. Il apprend à reconnaître les besoins de son corps (manger, dormir, se vêtir selon la saison, aller à la toilette, etc.), à les exprimer et à devenir de plus en plus capable d'y répondre de façon autonome. C'est l'occasion de renforcer ses habiletés motrices et d'acquérir un sentiment de compétence (par exemple : apprendre à mettre ses souliers ou à utiliser un ustensile).

La routine au CPE Bambouli est à la fois stable et souple afin de répondre aux besoins de la majorité des enfants. Nous offrons la stabilité en ayant un horaire similaire à tous les jours ou en accueillant de la même façon le matin. D'un autre côté, une activité ou un élément de la routine peut être déplacé ou annulé lors d'imprévus, tels que le désir des enfants de poursuivre une activité plus longtemps ou lorsqu'un enfant du groupe est malade. La stabilité est essentielle afin de sécuriser les enfants et la flexibilité permet de respecter le rythme de chacun. Le savant équilibre que nous atteignons entre ces deux pôles caractérise notre milieu en le rendant chaleureux et accueillant.

L'accueil d'un nouvel enfant

Les premiers moments d'un nouvel enfant au CPE sont primordiaux. C'est la raison pour laquelle nous mettons en place différents moyens pour que l'intégration soit des plus favorable pour l'enfant.

Le parent est invité à venir passer un peu de temps dans le local où sera reçu son enfant avant la date de son admission. L'éducatrice le conseillera sur la durée et la fréquence de ces moments selon l'adaptation de l'enfant à son nouvel environnement. Les parents auront aussi la possibilité de rester quelques temps dans le local avant de quitter lors des premiers jours officiels de fréquentation.

Selon leurs obligations et disponibilités, nous encourageons fortement les parents à laisser leurs enfants au CPE pour de petites périodes de temps au début de leur intégration. Par exemple, un nouvel enfant pourrait venir au CPE seulement 1 heure la première journée, y rester un avant-midi la deuxième, prolonger jusqu'à la fin du dîner la troisième et rester pour la sieste la quatrième. Tout au long de cette intégration, nous encourageons les parents à nous faire part de leurs questionnements ou craintes, s'il y a lieu.

L'alimentation

Au CPE Bambouli, l'alimentation est placée au cœur de nos préoccupations. Nous offrons aux enfants une variété d'aliments de qualité. Nous avons une politique alimentaire qui vient encadrer nos pratiques en cuisine ainsi qu'au quotidien avec les enfants. Cette politique se trouve en annexe de notre programme éducatif. Les menus du CPE Bambouli ont été rafraîchis par les responsables en alimentation en 2017 en plus d'être validés par un nutritionniste. Nous avons aussi un recueil de recettes « Les favoris de Bambouli » qui permet aux parents qui se le procurent de refaire les mêmes recettes à la maison.

Nous pensons qu'une alimentation saine inclut une relation saine avec la nourriture dès le plus jeune âge. Les éducatrices du CPE Bambouli contribuent au développement des habitudes alimentaires des enfants en travaillant sur trois aspects :

- ❖ Le développement du goût en exposant l'enfant à tous les aliments disponibles.
- ❖ L'apprentissage de la reconnaissance des signaux de faim et de satiété en sensibilisant l'enfant à ces concepts et en le laissant contrôler la quantité de nourriture qu'il mange.

- ❖ En rendant les moments de repas agréables afin que l'enfant soit disponible.

Voici comment nous nous y prenons concrètement :

- ❖ Nous introduisons la nouveauté dans le menu de façon graduelle.
- ❖ Nous offrons un menu varié et nutritif.
- ❖ Nous exposons l'enfant à tous les aliments au menu, c'est-à-dire que nous lui mettons de tout dans son assiette, puis l'enfant choisit ce qu'il mange.
- ❖ Nous invitons l'enfant à goûter en décrivant les aliments, en décrivant leur provenance et en les disposant de façon attrayante.
- ❖ Nous apprenons aux enfants à reconnaître leurs signaux de faim et de satiété en les aidant à décoder les sensations qu'ils ressentent.
- ❖ Nous créons un environnement chaleureux et sans pression. Par exemple, nous offrons tous les éléments du repas même si l'enfant n'a pas terminé l'élément précédent. Plus précisément, nous offrons du dessert à l'enfant même s'il n'a pas terminé le repas principal considérant que celui-ci est nutritif et fait partie du repas au même titre que les autres éléments.
- ❖ Nous sommes enthousiastes, ludiques et créatives afin d'encourager l'enfant à goûter au plus grand nombre d'aliments possible.
- ❖ Nous nous assoyons à la table avec les enfants et nous abordons des discussions plaisantes afin de favoriser les échanges et ainsi créer un environnement agréable.
- ❖ Nous montrons l'exemple par des attitudes et comportements qui favorisent la saine alimentation.

La période de repos pour les petits et les grands

Au CPE, les enfants dépensent beaucoup d'énergie. Nous croyons donc important que tous les enfants bénéficient quotidiennement d'une période de repos. Plusieurs études ont démontré qu'un temps de repos est bénéfique pour la rétention des nouvelles connaissances. La relaxation ou la sieste a aussi des effets positifs sur l'humeur de

l'enfant, elle diminue la fréquence des crises, l'anxiété et l'hyperactivité. Enfin, les siestes sont bénéfiques pour la santé en général.

C'est pour ces raisons qu'une période de relaxation est proposée à tous les jours et à tous les enfants en début d'après-midi. Certains enfants ont besoin de dormir alors que d'autres ont besoin simplement de se détendre. Pour permettre de s'endormir à ceux qui en ont besoin, nous demandons aux autres de respecter un moment de calme et de silence. Après cette période de relaxation, l'enfant qui ne s'est pas endormi peut regarder un livre ou faire un jeu calme. On laisse les enfants se réveiller à leur rythme, en ouvrant les rideaux lorsque la majorité des enfants est réveillée. Tout ça est fait en collaboration avec les parents afin de bien répondre aux besoins de l'enfant.

Les besoins des poupons

Au CPE Bambouli, nous accueillons des poupons et nous leur portons une attention toute particulière. Comme leurs besoins sont spécifiques et multiples, nous leur avons consacré une section complète nommée *Philosophie d'intervention à la pouponnière*. Cette section se trouve en annexe de notre programme éducatif.

L'apprentissage à la propreté

Plusieurs enfants qui fréquentent notre CPE passeront du port de la couche à l'utilisation quotidienne de la toilette pendant leur séjour au CPE. Cet apprentissage se fera, naturellement, en grande collaboration avec les parents. C'est d'abord avec respect et douceur que l'on habituera l'enfant à utiliser la toilette ou le petit pot. Nous fournirons à l'enfant un vocabulaire simple et nécessaire pour s'exprimer sur le sujet. L'apprentissage sera facilité dans la mesure où les adultes qui l'accompagnent dans cet apprentissage seront ouverts d'esprit et attentifs à ce que l'enfant vit. Lors de l'apprentissage à la propreté, le tout-petit a besoin d'être particulièrement bien suivi par les adultes qui l'entourent dans ses deux milieux différents. Il est souhaitable que les parents et les éducatrices adoptent des attitudes semblables dans la mesure du possible. Les attentes doivent être réalistes et réalisables. Bref, une bonne communication est de mise afin de soutenir et d'encourager l'enfant dans ses apprentissages.

Pendant cette période charnière, l'enfant prend conscience de son corps et apprend à le contrôler. Cet apprentissage devient possible lorsqu'il atteint un certain stade de développement physiologique et psychologique. Il est important d'être attentif aux signes de chacun et non à l'âge. Voici quelques signes qui nous indiquent que l'enfant est probablement prêt à utiliser la toilette :

- ❖ La couche est sèche lorsqu'on vient pour la changer
- ❖ L'enfant se montre inconfortable lorsque sa couche est mouillée
- ❖ L'enfant le démontre lorsqu'il est souillé
- ❖ Il exprime son envie de s'habiller et de se déshabiller seul
- ❖ L'enfant aime les jeux de cause à effet
- ❖ Il veut imiter les autres enfants qui vont sur la toilette

Il est préférable de suivre le rythme de chaque enfant. Si l'enfant régresse, il est conseillé d'arrêter l'apprentissage et de reprendre lorsqu'il en manifesterait de nouveau le désir.

Les périodes de jeu

Voici comment nous soutenons le jeu des enfants au CPE Bambouli :

- ❖ Nous nous assurons que les enfants ont assez de temps pour jouer ; nous commençons par des périodes d'une vingtaine de minutes puis nous augmentons graduellement, selon les capacités des enfants.
- ❖ Nous proposons des idées et du matériel qui prolongent et enrichissent les expériences de jeux des enfants.
- ❖ Nous mettons à la disposition des enfants du matériel approprié, pertinent et qui s'harmonise avec leur niveau de développement tout en rejoignant leurs champs d'intérêts.
- ❖ Nous aidons les enfants à planifier leur jeu en les questionnant sur ce qu'ils prévoient faire dans la période de jeu. Ils ont la possibilité de poursuivre leur jeu à la prochaine période de jeu ou le lendemain s'ils le désirent.
- ❖ Nous observons l'évolution du jeu.
- ❖ Au besoin, nous soutenons les enfants dans leurs jeux afin de bonifier leurs apprentissages.
- ❖ Nous montrons des façons appropriées de régler des conflits.
- ❖ Nous encourageons les enfants à s'entraider pendant les périodes de jeux.

L'activité autonome

Un des principes de base du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* nous dit que l'enfant est le premier agent de son développement. Au CPE Bambouli, nous favorisons l'activité autonome car cette façon de faire laisse à l'enfant la latitude nécessaire afin d'effectuer des choix, de suivre ses intérêts et ainsi apprendre à son rythme. Le jeu autonome favorise le sens des responsabilités et l'autonomie de l'enfant en lui permettant d'acquérir de la confiance, à se respecter et à respecter les autres.

Pour ce faire, l'éducatrice observe les enfants et interprète leurs actions, leurs intérêts, leurs besoins. Par la suite, elle utilise ses observations pour guider ses interactions avec les enfants et pour planifier le matériel nécessaire qu'elle mettra à leur disposition dans le but de soutenir leur jeu et en même temps, soutenir leur développement et leurs apprentissages.

L'activité autonome est privilégiée car celle-ci favorise davantage l'autonomie et le développement de l'enfant que l'activité dirigée ; elle respecte et place en premier plan les préférences et intérêts de l'enfant.

Il nous arrivera parfois de proposer des activités plus structurées en ayant en tête un objectif précis : apprendre à utiliser du nouveau matériel, travailler une aptitude précise ou simplement parce que les enfants en ont envie ! Mais comme nous respectons les particularités individuelles des enfants et leurs intérêts respectifs, nous n'obligeons pas un enfant à participer à une activité qui ne l'intéresse pas. Nous ne cherchons pas à ce que tous fassent la même chose en même temps.

L'étayage

Tel que dit précédemment, l'enfant est le premier agent de son développement. Par contre, il arrive qu'un partenaire lui donne le petit coup de pouce nécessaire afin d'acquérir une nouvelle compétence, une nouvelle habileté. Cette situation d'accompagnement s'appelle l'étayage.

Le parent, l'éducatrice ou même un autre enfant pourra effectuer cet accompagnement dans une situation spécifique. Cela se fait lorsque l'enfant est dans sa zone proximale de développement, c'est-à-dire lorsqu'il est prêt à faire l'apprentissage, lorsqu'il a en main tous les outils nécessaires et que son partenaire vient lui offrir la clé manquante !

Avec l'étayage, la tâche, les défis ou l'apprentissage de l'enfant ne sont pas modifiés mais plutôt facilités par le soutien du partenaire. Graduellement, le niveau de soutien diminuera à mesure que l'enfant deviendra autonome dans la réalisation de la tâche.

Par exemple :

- ❖ L'éducatrice observe qu'un enfant dénombre des objets : « 1, 2, 4, 7... »
- ❖ L'éducatrice compte à voix haute avec l'enfant en prenant la main de l'enfant pour pointer chacun des objets
- ❖ L'éducatrice ne dit plus les chiffres, mais continue à pointer les objets avec l'enfant
- ❖ L'éducatrice arrête de pointer les objets en permettant à l'enfant de pointer et compter les objets seuls

Au CPE Bambouli, les éducatrices sont sensibles à ce type de soutien et favorisent l'étayage en étant au fait du développement de chacun des enfants de son groupe et en offrant le soutien nécessaire au moment opportun. Nous favorisons aussi les situations d'étayage entre enfants en les habituant à se référer les uns aux autres.

Les jeux symboliques et jeux de rôles

Lors de périodes d'activités autonomes et grâce au matériel mis à leur disposition, les enfants s'adonnent fréquemment aux jeux symboliques et aux jeux de rôles. Ces jeux sont orientés vers l'imaginaire et la fonction symbolique. Ils développent l'habileté à agir selon un plan déterminé et favorisent l'intégration de la pensée et des émotions. De plus, la dimension sociale et l'autorégulation sont travaillées par le fait de partager ces jeux avec des pairs.

Plus les enfants vieillissent, plus ils deviennent expérimentés dans ce type de jeux et plus leurs scénarios deviennent complexes. En plus de procurer énormément de plaisir, ces expériences de jeux permettent de développer les habiletés cognitives, émotionnelles et sociales de l'enfant.

L'activité physique

Pour tout le personnel du CPE Bambouli, il est important de transmettre aux enfants le plaisir de bouger afin de développer de saines habitudes de vie. Nous offrons aux enfants, au cours de la journée, plusieurs occasions de jouer activement.

- ❖ Nous limitons le temps consacré aux activités sédentaires.
- ❖ Nous encourageons le jeu actif en proposant du matériel et des activités qui offrent des défis adaptés au niveau de développement des enfants.
- ❖ Nous allons dehors à tous les jours et le plus souvent possible.
- ❖ L'aménagement des locaux et des salles multifonctionnelles offrent des possibilités de bouger tout en étant sécuritaires.
- ❖ Les cours de nos trois installations sont aménagées afin de favoriser un maximum de jeu actif ; structures de jeux modulaires, balançoires, pistes cyclables, jeux d'eau, etc. Les enfants ont aussi l'occasion de vivre des expériences sensorielles à partir d'éléments de la nature tels le sable, les cailloux, les insectes, les végétaux, la neige...
- ❖ Chacune de nos installations est située à proximité de lieux où nous pouvons aller pratiquer des activités motrices : parc, piste cyclable, montagne...
- ❖ Nous amenons les enfants à prendre conscience de l'importance du jeu actif mais aussi de l'importance d'être capable de se détendre. Pour ce faire, nous utilisons la routine quotidienne qui propose une alternance de moments actifs et de moments de détente. Nous proposons des moyens aux enfants : postures de yoga, exercices de respiration ou utilisation du coin lecture. De plus, nous mettons à la disposition des enfants, autant dans les locaux que dans la cour, des lieux et du matériel qui favorisent la détente.
- ❖ Des cours de ski sont organisés pendant la saison hivernale pour les enfants de 3, 4 et 5 ans.
- ❖ Le CPE Bambouli participe à des événements (ex : *Défi des Cubes d'Énergie*) qui favorisent l'activité physique.

Les écrans et les jeunes enfants en CPE

Les écrans font maintenant partie du quotidien de la plupart des enfants tant à la maison qu'au CPE. La société canadienne de pédiatrie affirme qu'il n'est pas recommandé de laisser les enfants de moins de deux ans passer du temps devant des écrans. Et, les enfants de 2 à 4 ans devraient être exposés aux écrans moins d'une heure par jour. Considérant ces recommandations, nous limitons l'utilisation des écrans à *30 minutes par semaine*.

L'éducatrice doit considérer l'intention pédagogique dans le choix du contenu et être présente et à l'écoute pour faire des liens entre ce qui se passe à l'écran et ce qui se produit dans la vraie vie. L'attention, la mémoire et la réflexion des enfants seront donc mis à contribution.

La disponibilité des tablettes pour les groupes de 3-4 et 5 ans doit demeurer éducative et en lien avec les thématiques. Elle doit être gérée de façon adéquate dans le temps d'utilisation.

La structuration des lieux

La structuration des lieux comprend l'aménagement des locaux, des aires communes et de la cour. Cela inclut aussi de mettre à la disposition des enfants du matériel de jeu varié et de qualité.

Les lieux se doivent d'être fonctionnels, sécuritaires et organisés afin de créer une atmosphère chaleureuse. Ils doivent favoriser l'autonomie des enfants et l'efficacité des éducatrices. Le matériel de jeu doit lui aussi être sécuritaire, en plus d'être approprié au stade de développement des enfants, varié, stimulant et polyvalent. Il doit aussi, naturellement, soutenir l'intérêt des enfants.

Voici concrètement comment nous atteignons ces objectifs au CPE Bambouli :

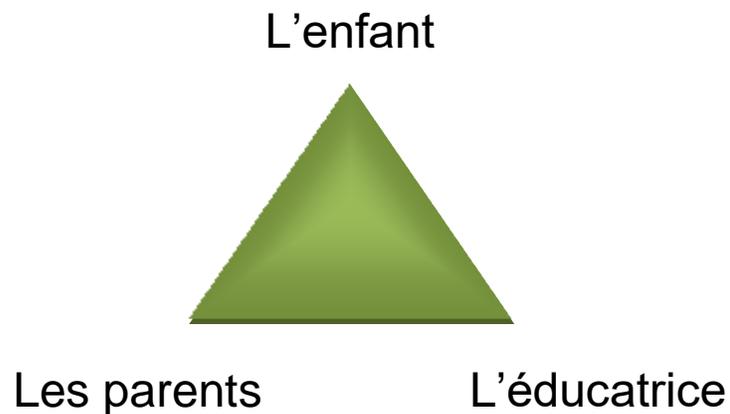
- ❖ Les vestiaires, les locaux et les cours de nos trois installations respectent les besoins de sécurité des enfants ainsi que leur besoin d'évoluer dans un environnement ludique et stimulant tout en répondant au besoin des parents d'avoir accès à un service efficace.
- ❖ Nous avons séparé l'aire de jeu des enfants de moins de 18 mois de celle des 18 mois ou plus afin de répondre davantage à leurs intérêts distinctifs et à leurs besoins de sécurité qui diffèrent.

- ❖ Dans nos locaux, on retrouve des zones ou coins d'activités : jeux symboliques, de construction, d'art plastique, de détente douillet (lecture / musique), de manipulation, pour bouger etc. Les zones assurent le libre choix selon les champs d'intérêts, encouragent l'autonomie et favorisent naturellement les sous-groupes.
- ❖ L'aménagement de nos locaux permet d'avoir un endroit où l'enfant peut se retirer s'il ressent le besoin d'être seul.
- ❖ Au contact de ses pairs, l'enfant apprend non seulement à exprimer ses besoins en tenant compte des exigences des autres, mais aussi à partager le matériel de jeu, à le ranger et à le respecter.
- ❖ L'aménagement des vestiaires permet l'autonomie de l'enfant ; par exemple, les crochets sont à sa hauteur. De plus, chaque enfant a un endroit personnel (panier, casier), distingué par une couleur ou une image, où il peut déposer ses objets personnels et ses réalisations, favorisant ainsi son autonomie mais aussi le développement de son identité.
- ❖ Les lavabos sont à une hauteur plus basse afin de faciliter l'autonomie lors du lavage des mains.
- ❖ Nous disposons du matériel, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, pour que les enfants puissent faire des choix.
- ❖ Des fontaines d'eau sont disponibles dans les cours pour que les enfants puissent y boire de façon autonome.
- ❖ Nous possédons également du matériel spécialisé pour stimuler de façon plus pertinente les enfants ayant des besoins particuliers.
- ❖ Les lieux sont propres et désinfectés régulièrement.

La relation avec les parents

Un des principes de base d'*Accueillir la petite enfance* nous rappelle que la collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant. L'importance de cette collaboration fait d'elle un domaine d'application que nous détaillons ici.

Dès qu'un enfant commence à fréquenter le CPE, il s'engage dans une relation triangulaire. Cela veut dire qu'une autre personne que ses parents interviendra pour favoriser son bien-être, son développement et son éducation. L'équilibre de l'enfant est influencé par la stabilité de la base du triangle complétée par le parent et l'éducatrice.



Voici comment nous procédons afin de favoriser la collaboration entre les parents et le personnel éducateur :

- ❖ Nous établissons une relation de confiance avec les parents en leur offrant un accueil chaleureux et respectueux.
- ❖ Nous définissons la relation entre les parents et le personnel éducateur comme un partenariat autour de l'enfant et nous reconnaissons les responsabilités et les compétences de chacun des partenaires.
- ❖ Nous respectons chacun des membres de la famille qui gravite autour de l'enfant; parents, beaux-parents, grands-parents, frères et sœurs... Nous considérons leurs besoins, leurs demandes et leurs recommandations.
- ❖ Nous utilisons plusieurs moyens de communication afin que les parents aient accès le plus possible au vécu de leur enfant au CPE. Voici les outils utilisés :
 - Communication directe avec les éducatrices : accueil personnalisé le matin et résumé de la journée au départ.
 - Cahier de communication quotidien rempli par l'éducatrice et qui relate les faits importants de la journée ainsi que des éléments du développement de l'enfant.

- Rencontre en début d'année afin de présenter le CPE en général et permettre à l'éducatrice d'expliquer notre approche pédagogique ainsi que nos façons de faire. C'est aussi un moment privilégié pour favoriser le lien entre l'éducatrice et les parents.
 - Deux rencontres individuelles entre les parents et l'éducatrice afin de faire le bilan du développement de chaque enfant (novembre et mai de chaque année).
 - Publication d'un journal destiné aux parents quatre fois par année. L'Info-Bouli donne des nouvelles du CPE, informe les parents et partage des connaissances.
 - Livre de recettes « Les favoris de Bambouli » élaboré par les cuisinières du CPE disponible pour les parents.
- ❖ Les conversations que nous avons avec les parents nous amènent à connaître et saisir la réalité familiale de l'enfant ainsi que les particularités de ce dernier : goûts, intérêts, habitudes. Cela nous permet d'avoir accès aux valeurs et aux coutumes de la famille.
 - ❖ Les parents sont invités à participer à plusieurs activités avec nous au CPE : accompagnement lors des sorties éducatives, collations familiales, journées de corvées, levées de fonds etc. Par leur implication au CPE, les parents développent un sentiment d'appartenance à ce milieu de vie où évolue leur enfant quotidiennement.
 - ❖ Lorsque nous éprouvons des difficultés avec un enfant, nous communiquons avec les parents en toute transparence et dans le respect. Cela permet une meilleure cohérence entre les stratégies d'intervention à la maison et au CPE. Lorsque nécessaire, nous nous référons à notre *Politique d'intégration et de maintien en service de garde des enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers* afin d'établir les façons de faire dans de telles situations. Cette politique se trouve en annexe de notre programme éducatif.
 - ❖ Nous respectons la confidentialité de toutes informations verbales ou écrites qui sont portées à notre attention, sauf si garder le silence sur une information met en péril la sécurité d'un enfant.
 - ❖ Nous évitons de parler avec les parents des comportements de son enfant en présence de ce dernier, à moins de l'inclure dans la conversation.
 - ❖ Au besoin, nous soutenons le parent dans son rôle parental et encourageons celui-ci à favoriser le développement de l'estime de soi de son enfant. Nous pouvons aussi fournir de la documentation pertinente aux parents.

Autres éléments importants au CPE Bambouli

Plusieurs autres actions sont importantes pour notre CPE et viennent définir qui nous sommes.

Le partenariat avec les ressources

Au fil des ans nous avons établi des partenariats avec plusieurs ressources en petite enfance et plusieurs collaborateurs dans notre région. Ces ressources sont importantes pour le bon fonctionnement de notre CPE.

Nous nous référons fréquemment à l'*AQCPE* (Association québécoise des CPE) lorsqu'il est question de pédagogie, d'alimentation ou même au point de vue légal. Nous avons des liens avec les autres CPE de notre région par le biais de rencontres trimestrielles. Nous sommes aussi membre partenaire du *CAL en Bourg 0-5 ans* qui est un regroupement local de la MRC des Laurentides, soutenu par *Avenir d'enfants*, qui favorise le développement des jeunes enfants.

Nous avons un protocole d'entente avec le CISSS des Laurentides. Nous gardons 3 à 5% de nos places afin d'accueillir des enfants qui nous sont référés par le CISSS et en contrepartie, nous bénéficions du soutien des différents intervenants : psychoéducatrices, orthophonistes, éducatrices spécialisées, travailleuses sociales... Ce partenariat est bien expliqué dans notre *Politique d'intégration et de maintien en service de garde des enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers*. Afin de bien soutenir nos enfants, nous avons aussi établi des contacts privilégiés avec des intervenants qui travaillent en milieu privé ; ergothérapeutes, orthophonistes, etc.

Le CPE sert aussi de courroie de transmission entre différents partenaires et les parents. Par exemple, nous distribuons la revue *Naître et grandir* qui est publiée par la Fondation Chagnon et nous partageons le lien électronique du bulletin *Bobos, Microbes et Cie !*, publié par la Santé Publique.

L'intégration dans notre communauté

Au CPE Bambouli, nous avons créé plusieurs partenariats avec la communauté. Les enfants peuvent ainsi connaître davantage leur environnement. En voici quelques exemples :

- ❖ Centre d'exposition de Val-David
- ❖ La bibliothèque municipale de Val-David et de Ste-Agathe-des-Monts
- ❖ Le pavillon Philippe-Lapointe (Soins aux personnes âgées)
- ❖ Quelques commerces : piscine de l'Hôtel Super 8, animalerie, épiceries, boulangeries...
- ❖ Piscine et aréna de Ste-Agathe-des-Monts
- ❖ Les parcs municipaux pour les différentes activités, glissades, jeux d'eau
- ❖ Parc régional de Val-David Val-Morin
- ❖ Les activités offertes par des partenaires : Circulitout, spectacles pour enfants offerts par la municipalité
- ❖ Cours de ski à la station Belle-Neige

La préparation des enfants de 5 ans vers la maternelle

Les CPE de la région en collaboration avec la Commission scolaire des Laurentides, le CISSS des Laurentides (CLSC) ainsi que les Maisons de la Familles du Nord et des Pays d'en Haut ont uni leurs forces pour travailler auprès de la petite enfance. Les intervenants de ces organismes sont nos alliés et collaborent par le biais du programme d'intervention précoce à développer des services de qualité. En voici les grandes lignes :

La mission :

- ❖ Sécuriser les enfants face à leur entrée à l'école
- ❖ Faciliter le passage de la petite enfance vers l'école en offrant des services continus
- ❖ Agir en prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage

Les actions :

- ❖ Favoriser des activités de transition qui permettent à l'enfant d'être sécurisé dans son passage de la petite enfance à l'école
- ❖ Offrir un service d'orthophonie en CPE en prévention des difficultés langagières

- ❖ Organiser un pré-accueil (au printemps avant l'entrée scolaire) dans les écoles afin de permettre aux enfants et aux parents de visiter l'école de leur quartier et de rencontrer les intervenants
- ❖ Permettre aux intervenants de la commission scolaire, des CISSS et des CPE de se rencontrer pour échanger sur le vécu et les besoins des enfants dans le but de s'assurer de la continuité dans les interventions
- ❖ Nous utilisons un outil appelé *Le dossier de transition*. Les éducatrices font un portrait de chaque enfant et y détaillent sommairement où il est rendu dans les différentes sphères de son développement. Avec l'accord des parents, nous transmettons ces précieuses informations à la Commission scolaire qui elle les transférera à la future enseignante de l'enfant. Ce processus est bien balisé et fait dans le respect de l'unicité de chaque enfant. Cet échange d'informations permet à chaque enfant d'être bien accueilli dans sa nouvelle école.

Les programmes utilisés au CPE Bambouli

Au CPE Bambouli, nous utilisons plusieurs programmes, outils ou cadres de références. Les directrices adjointes utilisent ces outils afin de guider et soutenir les éducatrices. Les éducatrices intègrent ces programmes dans leur planification. En fin de compte, ce sont les enfants qui bénéficient de toutes ces belles richesses !

Brindami

Brindami est un programme de promotion des comportements sociaux conçu pour les enfants de 2 à 4 ans. Il vise le développement des habiletés sociales de base, de communication et d'expression des émotions, d'autocontrôle et de résolution de problème.

Ce programme contient trois composantes essentielles :

1. La composante comportementale enseigne quoi faire ou comment faire dans diverses situations sociales.
2. La composante cognitive apprend à l'enfant des stratégies de résolution de conflit ou de problème afin d'être mieux outillé pour y faire face.
3. La composante affective apprend à l'enfant à reconnaître et à mieux gérer ses émotions.

Concrètement, le programme vise :

- ❖ Le développement des habiletés sociales de base
 - Prendre contact
 - Faire des demandes
 - Accepter ou refuser le contact des autres

- ❖ Le développement des habiletés de communication
 - Écouter l'autre
 - Identifier et exprimer les émotions

- ❖ Les habiletés d'autocontrôle
 - Attendre son tour
 - Se calmer
 - Tolérer une frustration

Au CPE, les enfants sont placés dans des situations sociales qui les obligent à développer de nouvelles habiletés. Ils ont besoin d'apprendre de nouvelles façons de faire pour vivre des relations sociales satisfaisantes et être capable de s'adapter à la vie de groupe. Enfin, nous constatons que le programme Brindami répond très bien à ces besoins.

Pour qu'il y ait une continuité des apprentissages à la maison, chaque atelier contient un volet *message aux parents*. Il les invite à aider leur enfant à poursuivre l'acquisition des habiletés pratiquées au CPE.

Pat le mille-pattes

Le programme de Pat le mille-pattes a été créé par l'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada pour des enfants de trois à cinq ans. Les activités qui y sont proposées cadrent avec le programme « Accueillir la petite enfance » et le cadre de référence « Gazelle et Potiron ».

Au moyen d'apprentissages par la découverte, l'exploration, l'expérimentation, et la réflexion, ce programme vise à favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie reliées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'activité physique, en plus de susciter le développement de l'autonomie, de la créativité et de l'estime de soi.

Celui-ci est divisé en dix thèmes, un pour chacun des mois, de septembre à juin. Chaque mois représente un aliment à explorer afin de créer un projet rassembleur à la fin : le pique-nique. Voici les dix objectifs :

1. Découvrir quelques aliments nutritifs
2. Explorer avec un ou plusieurs sens quelques aliments nutritifs
3. S'initier à la réalisation d'une recette et utiliser quelques outils de cuisine simples
4. Connaître des effets bénéfiques généraux de quelques aliments nutritifs sur certaines parties du corps et sur le niveau d'énergie
5. Reconnaître les signes physiologiques de la faim, de la satiété et de la soif
6. Reconnaître et comprendre les effets positifs et négatifs de certaines habitudes alimentaires sur la santé et le bien-être
7. Reconnaître que chaque individu a ses préférences alimentaires
8. Reconnaître les mesures d'hygiène en matière de santé buccodentaire, de salubrité alimentaire et d'hygiène corporelle
9. Réaliser des activités physiques
10. Réaliser des activités ludiques gratifiantes liées à la nutrition, à l'hygiène et à l'activité physique, qui respectent l'unicité de l'enfant, ses intérêts, ses besoins et ses capacités

Les dix thèmes sont :

- ❖ Les pommes
- ❖ Les courges
- ❖ Le lait
- ❖ Le pain
- ❖ Les agrumes
- ❖ Le yogourt
- ❖ Les œufs
- ❖ Le fromage
- ❖ Les pâtes alimentaires
- ❖ Le poisson

Chaque thème comprend :

- ❖ Une mise en situation constituée d'une illustration, d'une histoire et un couplet de comptine.
- ❖ Une activité culinaire dont une fiche sur un disque compact afin de faciliter l'impression ainsi qu'un tableau du goûteur.
- ❖ Un communiqué aux parents, incluant de l'information en lien avec l'alimentation des tout-petits, une idée d'activité ainsi qu'une recette à réaliser en famille.

Gazelle et Potiron

Gazelle et Potiron est un cadre de référence pour la création d'environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance. Dans ce document créé par le Ministère de la Famille, on retrouve la définition de plusieurs concepts en lien avec l'alimentation et le jeu actif et les orientations et pratiques à privilégier au CPE.

Ce cadre fait références à 12 orientations maitresses :

1. Offrir le lait aux poupons de manière sécuritaire et respectueuse du choix des parents.
2. Utiliser des stratégies éducatives favorables au développement de saines habitudes alimentaires, d'une image corporelle positive et d'une relation saine avec la nourriture.
3. Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte des aliments.
4. Offrir une alimentation variée et composée d'aliments à valeur nutritive élevée aux poupons âgés de 6 à 18 mois.
5. Offrir une variété d'aliments à valeur nutritive élevée en quantité adéquate aux enfants âgés de 18 mois à 5 ans.
6. Exclure de l'offre alimentaire quotidienne les aliments et les boissons à faible valeur nutritive.
7. Prévenir les situations susceptibles de nuire à la santé.
8. Offrir, au cours de la journée, plusieurs occasions de jouer activement.
9. Limiter le temps consacré aux activités sédentaires.

10. Encourager le jeu actif par des activités plaisantes et ponctuées de défis.
11. Jouer dehors tous les jours et le plus souvent possible.
12. Aménager un environnement stimulant, fonctionnel et sécuritaire, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Ce cadre de référence est donc un excellent outil pour les gestionnaires lors des prises de décisions et pour les éducatrices soucieuses d'aider les enfants à développer de bonnes habitudes de vie.

Le référentiel

Le référentiel est un répertoire de stratégies d'intervention en lien avec divers besoins développementaux des enfants d'âge préscolaire. Les stratégies proposées ont été tirées de plans de soutien dans le cadre du projet CAPE de la Fondation Lucie et André Chagnon. Le référentiel a été révisé et adapté par CASIOPE.

Tout d'abord, une feuille de travail nous est proposée afin de noter les comportements problématiques de l'enfant et de réfléchir aux besoins de celui-ci. On y formule nos hypothèses et on y indique les stratégies d'intervention à essayer et les attitudes à préconiser.

Le référentiel propose ensuite des tableaux d'hypothèses explicatives et un répertoire de stratégies d'interventions en lien avec les besoins de l'enfant. Il guide donc les interventions des éducatrices pour aider un enfant ayant une difficulté en soutenant sa réflexion quant aux besoins de celui-ci.

Ces tableaux d'hypothèses et répertoires de stratégies sont classés selon 3 grandes sphères de développement de l'enfant :

- ❖ Développement langagier et cognitif
- ❖ Développement socio affectif
- ❖ Développement moteur

Au CPE, les éducatrices se questionnent sans cesse sur la bonne intervention à adopter auprès d'un enfant présentant une difficulté ou encore sur l'attitude qu'elles doivent préconiser dans une situation particulière. Le référentiel se veut un outil pratique et concret pour soutenir cette démarche de réflexion.

Brio

Brio est une campagne nationale de perfectionnement des gestionnaires et employés des services de garde sur le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*. BRIO

comprend présentement 3 phases et selon l'AQCPE, cette campagne est en développement, d'autres phases sont à venir.

BRIO 1 : Appropriation d'Accueillir la petite enfance

Formation de 3 ou 6 heures

Les objectifs de cette première phase sont de positionner *Accueillir la petite enfance* comme cadre de référence de la qualité de notre service de garde et de permettre l'appropriation par les membres du personnel des principaux éléments du programme éducatif.

BRIO 2 : La relation d'attachement

Volet 1- Des pratiques qui résonnent pour des relations de qualité

Formation de 6 heures

Les objectifs sont ici de distinguer les fonctions spécifiques des éducatrices de celles des parents par rapport à l'enfant et d'orienter les conduites professionnelles des éducatrices envers l'enfant, le parent et soi-même.

Volet 2- Comprendre l'attachement et tisser des liens signifiants

Formation de 6 heures

Les objectifs de ce volet sont de distinguer l'attachement des autres liens signifiants et d'orienter les conduites professionnelles pour permettre à l'enfant de tisser des liens signifiants au service de garde.

BRIO 3- L'intervention éducative

Formation de 6 heures

Les objectifs de cette 3^{ième} phase sont de comprendre et appliquer le processus d'intervention éducative (observer, planifier, intervenir, réfléchir et rétroagir) et de comprendre et adopter le style d'intervention démocratique.

La plupart des éducatrices du CPE Bambouli ont participé aux formations Brio 1 et Brio 2 volet 1.

DNP

Au CPE nous exploitons le programme langagier Dynamique Naturelle de la Parole (D.N.P) pour les enfants de 3 à 5 ans.

Ce programme suggère des mouvements corporels en articulant le corps entier. Il y a utilisation de la peinture à doigts pour laisser des traces qui correspondent à des sons. Les jeux rythmiques sont associés aux rythmes de la parole. La stimulation phonologique et syllabique amène une conscience du mot et de la phrase qui aidera l'enfant au passage à l'écriture.

La dynamique naturelle de la parole (D.N.P) peut être utilisée avec différentes clientèles :

- ❖ Enfants déficients auditifs, dysphasiques, dyslexiques.
- ❖ Enfants ou adultes déficients mentaux, infirmes moteurs cérébraux.
- ❖ Par une orthophoniste avec des enfants présentant un trouble d'acquisition du langage.
- ❖ Elle est présentement utilisée à titre préventif dans les garderies, classes de maternelle, classe d'apprentissage linguistique (français langue seconde) et dans plusieurs pays de la francophonie mondiale.

Le principal objectif de ce programme se veut simple, souple, ludique et même joyeux. C'est d'amener l'enfant à la libération de la parole par la libération du mouvement en lui faisant ressentir, voir et toucher la parole en plus de l'entendre. Ainsi, le fait de visualiser une calligraphie phonétique et de jouer avec les segments de la parole et du langage, il accèdera plus facilement à la langue écrite et à la lecture.

Les sous-objectifs à la pédagogie :

- ❖ Développer le côté ludique, artistique et créatif de l'enfant.
- ❖ Respecter la bilatéralité du cerveau en utilisant autant que possible les deux mains.
- ❖ Voir au globalisme afin de travailler plusieurs sons à la fois, car une parole naturelle ne répète pas toujours les mêmes sons.

- ❖ Travailler l'intonation et la mélodie de la voix, la vitesse de la parole.
- ❖ Proposer à l'enfant des choses et on le laisse en disposer. Aucune obligation de participation directe. Il peut choisir d'être observateur le temps qu'il lui faut.
- ❖ L'activité suggérée doit être positive pour l'enfant, pas de commentaire négatif.
- ❖ Aucune demande de répétition n'est demandée à l'enfant.

Jeux d'enfants

Ce programme vise à offrir aux éducatrices et aux parents des jeux amusants, qui ont fait leurs preuves, dans le but d'enrichir l'expérience du tout petit enfant pendant cette période clé de la croissance.

Il favorise des interactions individualisées adultes-enfants pour stimuler des activités précoces afin de construire des bases solides d'apprentissages qui perdureront tout au long de la vie.

Les principes des *Jeux d'enfants*

- ❖ Planifier en fonction de chaque enfant.
- ❖ Intégrer les jeux aux soins quotidiens.
- ❖ Les domaines du développement de l'enfant ne sont pas disparates et le langage est central.
- ❖ La quantité et la fréquence d'utilisation des jeux.
- ❖ La maîtrise des jeux constitue la clé et l'évaluation doit être continue.

Le contenu des *Jeux d'enfants*

- ❖ Il y a cinq cahiers et chacun couvre une année de la petite enfance (1-60 mois).
- ❖ Dans chacun, on retrouve : un texte sur le développement de l'enfant, une liste de contrôle développemental, une table des matières et les activités.
- ❖ Un page recto-verso incluant une photo et une brève description pour chaque jeu.

- ❖ Un ensemble de fiches détachables pour les parents.
- ❖ Deux cents activités scientifiquement prouvées pour favoriser le développement de l'enfant.
- ❖ Une fois maîtrisé par l'adulte, chaque jeu peut être répété, modifié et adapté.

Mini Gigote

La trousse Mini Gigote a été conçue pour promouvoir l'activité physique et pour vraiment donner aux enfants l'envie de bouger. Celle-ci est destinée aux enfants de trois et quatre ans afin de multiplier les occasions de bouger en service de garde. Gigote est un écureuil vif et plein d'imagination accompagné de ses ami(e)s qui vise à :

- ❖ L'accroissement du plaisir d'apprendre et de la motivation.
- ❖ L'amélioration de la concentration et de l'attention.
- ❖ L'amélioration des relations interpersonnelles entre les enfants.
- ❖ Une meilleure estime de soi et une meilleure humeur.
- ❖ Une meilleure gestion du stress et de l'anxiété.
- ❖ Une diminution des troubles de comportement et des conflits.
- ❖ Le développement de la motricité globale et de la motricité fine.
- ❖ L'amélioration de la santé grâce à une meilleure condition physique.
- ❖ Une croissance harmonieuse.
- ❖ L'amélioration de la posture et de l'équilibre.
- ❖ Le développement global de l'enfant, prôné par le *Programme éducatif des services de garde du Québec*.

La trousse est composée d'un guide d'animation de 50 jeux actifs, 111 variantes pour ses jeux ainsi que 50 activités de détente. Chaque jeu actif peut durer entre 15 à 30 minutes, incluant une période de détente. Il est suggéré de faire trois à cinq périodes de jeux actifs par semaine. Elle contient aussi deux affiches donnant aux enfants des idées de défis actifs et de détente. Ainsi, il est plus facile pour l'enfant de bien visualiser les exercices. Nous pouvons aussi y trouver des gros casse-têtes pouvant former des tapis de jeu ou des cubes géants avec des images. Il y a plusieurs illustrations amovibles qui contiennent les nombres, les saisons, les parties du corps, les grands mouvements, les couleurs...

Il y a 10 grandes catégories de jeux actifs qui visent la motricité fine, l'endurance cardiovasculaire, la force et l'endurance musculaire, l'équilibre, la flexibilité, la coordination, la vitesse, l'expression corporelle ainsi que la relaxation. Ces grandes catégories sont :

- ❖ Course et vitesse
- ❖ Danse et rythme

- ❖ Équilibre et flexibilité
- ❖ Expression ou mime
- ❖ Manipulation
- ❖ Mémoire et observation
- ❖ Ordre-action
- ❖ Orientation
- ❖ Sauts
- ❖ Détente

La lecture interactive enrichie

La lecture interactive enrichie est une façon de faire de l'éveil à la lecture et à l'écriture avec les enfants d'âge préscolaire. Selon cette approche, si l'on utilise différentes techniques lors de la lecture des histoires aux jeunes enfants, on arrive à augmenter leur intérêt pour le langage et éventuellement l'écrit. Les éducatrices qui travaillent avec les enfants de 3, 4 et 5 ans ont été formées en 2017-2018.

Voici un résumé de cette technique.

Points à surveiller pour l'organisation de l'environnement :

- ❖ Réduire les distractions visuelles et sonores
- ❖ Disposition des enfants permettant l'accès visuel et tactile au livre
- ❖ Confort des enfants
- ❖ Se placer au niveau des enfants

Il y a quelques points importants à prendre conscience avant, pendant et après la lecture :

- ❖ La conscience de l'écrit : sur la couverture comme la fonction du titre ou l'orientation du livre, au début du texte il faut distinguer les images du texte et dans le texte on doit prendre conscience des majuscules, minuscules et des indices de dialogues.
- ❖ La conscience phonologique : ce qui comprend les différentes syllabes, les rimes et les sons.
- ❖ On doit parler du vocabulaire littéraire : on peut donner des définitions, faire des liens avec le vécu des enfants ou faire la répétition d'un mot sur lequel on veut mettre de l'emphase.

- ❖ Les inférences : il est possible de faire des prédictions, parler des sentiments des personnages ou résoudre des problèmes.
- ❖ Le plaisir face à l'écrit : il faut exprimer verbalement le plaisir avant de lire le livre. Pendant la lecture, on peut simplement jouer avec l'intonation de notre voix ou avec des mouvements et expressions faciales. Après la lecture, il est possible de souligner les apprentissages.

Une fiche de planification est fournie lors de la formation afin de soutenir les éducatrices lors de la préparation de la lecture.

Conclusion

Ce document dresse un portrait fidèle de ce qu'est devenu le CPE Bambouli au fil des ans. Les enfants qui l'ont fréquenté, les parents qui s'y sont impliqués, le personnel qui y a travaillé avec ardeur... tous ont participé à forger ce milieu de vie où il fait bon travailler, où il fait bon grandir.

Notre programme éducatif est un outil de travail qui est utilisé par tous les membres du personnel mais aussi accessible pour les parents utilisateurs.

- ❖ Le personnel éducateur :
 - Chaque éducatrice a une copie du programme éducatif
 - Afin de favoriser l'appropriation du programme éducatif, dans le processus des objectifs annuels, nous nous référons à ce document comme base pour notre développement professionnel.
- ❖ Le personnel de gestion :
 - Les gestionnaires du CPE considèrent les orientations du programme éducatif lorsqu'ils prennent leurs décisions ; achat de matériel, aménagements, pédagogie...
 - Les gestionnaires s'assurent que le programme éducatif est bien appliqué et cela, avec les enfants de tous les groupes d'âge.
- ❖ Les responsables de l'alimentation :
 - Chaque responsable de l'alimentation a une copie du programme éducatif.

❖ Le parent :

- Le programme éducatif est présenté aux parents lors de l'inscription.
- Il est disponible via notre site internet.
- Des copies papier sont disponibles pour consultation.

Nous espérons que ce document sera inspirant autant pour les parents qui nous confieront leurs enfants que pour le personnel qui travaille au CPE Bambouli !

Nous tenons à remercier spécialement Valérie Poulin, Josée Constantineau, Joannie Monette Parent et Isabelle Giguère qui se sont particulièrement investies dans la conception de ce document.

Annexe 1 : Philosophie d'intervention à la pouponnière

Annexe 2 : Politique alimentaire du CPE Bambouli

Annexe 3 : Politique d'intégration et de maintien en service de garde des enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers

Annexe 1

Philosophie d'intervention à la pouponnière



Les dix principes

1. Considérer le bébé comme une personne et un partenaire.
2. Favoriser « l'action autonome ».
3. Assurer au bébé des relations affectives stables.
4. Investir dans des moments privilégiés.
5. Respecter chaque étape du développement du bébé.
6. Placer le bébé dans des situations motrices qu'il maîtrise.
7. Suivre le rythme biologique de chaque bébé.
8. Parler au bébé.
9. Aider le bébé à résoudre ses problèmes lui-même.
10. Accueillir le parent.

1. Considérer le bébé comme une personne et un partenaire.

Le premier principe consiste à considérer le bébé comme une personne à part entière qui a besoin de comprendre ce qui l'entoure, les choses qui le touchent de près en particulier; comme une personne qui a des craintes, des envies, des besoins à respecter; comme un individu qui participe aux événements...

Comment l'appliquer?

- Prendre le temps qu'il faut pour expliquer aux enfants le pourquoi de nos gestes, lui expliquer ce qui lui arrive.
- Mettre à leur disposition des objets qui leur permettront de satisfaire leurs besoins. (exemple : grimper)
- Demander des choses aux bébés et attendre leur réponse.
- Lorsque le bébé essaie de dire quelque chose, tenter de comprendre et lui répondre.
- Répondre à ses besoins de façon à améliorer sa capacité à utiliser ses propres ressources.
- Considérer les activités des bébés comme étant sérieuses et méritant le respect. Ainsi, ne pas le déranger quand il est occupé à moins que ce ne soit son tour d'être nourri, changé de couche ou qu'il soit en danger.
- Face à des visiteurs, lui présenter les personnes nouvelles et demander aux visiteurs de se faire tout petit et de s'éloigner des enfants.
- Prévenir les bébés de ce qu'on va faire
- Donner la possibilité de faire équipe avec l'adulte pendant les routines, lui laisser le temps et la chance de participer.

2. Favoriser « l'action autonome ».

Le rythme d'exploration et d'apprentissage du bébé est beaucoup plus lent que le nôtre. Si on lui laisse le temps, le bébé peut se montrer très habile. Il faut s'adapter à ce rythme pour encourager le développement de l'enfant.

Les enfants font une série de choix spontanés et prennent des décisions. Ils sentent qu'ils ont un pouvoir sur ce qui se passe.

Par l'observation, il est possible d'accéder aux modes de pensée et de raisonnement des enfants.

L'autonomie doit être encouragée dès le début de la relation du bébé avec l'éducatrice.

Comment l'appliquer?

- Organiser le matériel et les interventions pour que le bébé fasse le plus de choses à son rythme et par lui-même.
- Être attentif aux initiatives du bébé.
- Accompagner graduellement l'enfant dans son autonomie.
- Imiter les gestes et les jeux des bébés, suivre leurs idées.
- Après observations, mettre dans l'environnement du bébé des objets adaptés.
- Placer le matériel sur des étagères basses avec des jouets bien placés, peu abondant mais en plusieurs exemplaires pour éviter les conflits.

3. Assurer au bébé des relations affectives stables.

Des relations affectives stables aident beaucoup l'enfant à traverser les périodes difficiles comme elles l'aident à construire sa confiance en lui et au monde. La stabilité lui permet en effet de tisser des liens affectifs solides qui l'aident à s'adapter à toute nouvelle situation, à se connaître et à développer sa confiance.

Le lien d'attachement qui unit le bébé à sa famille devrait donc trouver un relais à la pouponnière avec son éducatrice attitrée.

Comment l'appliquer?

- Chaque enfant aura une éducatrice attitrée qui s'occupera de lui pour l'habiller, le changer de couche, le consoler, l'endormir, etc.
- S'assurer, dans la mesure du possible, d'avoir un nombre minimal d'adultes qui s'occupent des enfants.
- Établir un horaire stable.
- Donner la priorité à un remplacement stable.

4. Investir dans des moments privilégiés.

Investir dans des moments privilégiés signifie se soucier de la qualité de notre présence auprès des enfants lors des routines, c'est-à-dire lors du changement de couche, des repas, de l'habillage ou du coucher. Les routines devraient être comme un rayon de soleil dans la journée.

Pour se développer de façon harmonieuse, le bébé a besoin de contacts intimes chaleureux et de qualité. Tout doit donc être mis en œuvre pour qu'il puisse se retrouver le plus souvent possible en tête-à-tête avec un adulte qui lui est entièrement disponible.

Cette présence attentive et réceptive démontre à l'enfant qu'il peut compter sur une personne fiable et disponible rapidement en cas de besoin. Cela permet également à l'adulte d'avoir accès au monde de l'enfant; de voir ses habiletés, les intérêts et le tempérament de l'enfant, d'ajuster ses interventions en fonction du rythme et des intérêts de chaque enfant, de recueillir des observations pouvant les guider.

Comment l'appliquer?

- Assurer à chaque enfant de vivre chaque jour ces moments intimes. Il deviendra progressivement moins dépendant, donc plus autonome. L'éducatrice pourra ainsi vivre des moments privilégiés avec les autres bébés.
- Établir un ordre à partir de l'observation du rythme personnel des enfants pour ainsi s'assurer de donner un temps équitable à chacun.
- Se soucier de la qualité de notre présence auprès de chaque enfant lors des différents soins. (Changement de couche, habillage, repas, coucher, etc.)
- Se joindre aux enfants en s'installant sur le sol, à leur niveau.
- Imiter le mode de déplacement des enfants : ramper, marcher à quatre pattes, etc.

5. Respecter chaque étape du développement du bébé.

Il est plus important de franchir sûrement chaque étape du développement que de se soucier du temps employé pour y arriver. La question que l'on doit se poser n'est pas à quelle vitesse ou à quel âge un bébé traverse une étape, mais comment il le fait. Pour l'enfant, il ne s'agit pas de préparer l'avenir mais d'épuiser ses possibilités présentes. On sait que l'enfant a besoin de jouer à répéter les gestes pour les assimiler.

Comment l'appliquer?

- Laisser les bébés répéter une manipulation afin de la maîtriser.
- « Célébrer » l'étape où l'enfant se trouve et l'accompagner dans cette étape plutôt que d'essayer de le préparer à une autre étape.
- Attendre que le bébé apprenne par lui-même et que l'excitation, le plaisir et la connaissance soient décuplés.
- Utiliser les expériences-clés comme guide pour observer l'enfant. (Document fourni sur demande)
- Proposer des défis moteurs plutôt que de le limiter à des accessoires où il est enfermé.
- Favoriser les jeux à l'extérieur, car ce contact avec la nature fait appel aux cinq sens.
- Réaménager un espace plus sécuritaire quand on est obligé d'interdire des choses aux bébés. Repenser le matériel de jeu s'il pose problème aux enfants.

6. Placer le bébé dans des situations motrices qu'il maîtrise.

Il est préférable de ne pas accélérer le rythme d'apprentissage d'un enfant et ceci est particulièrement important quand il s'agit de sa motricité puisque le développement moteur du bébé sert de base à tous les autres apprentissages. Ainsi, il est préférable qu'un enfant apprenne à marcher progressivement, en pratiquant le mouvement. Si on l'empêche de faire des mouvements à son rythme, on ne lui apprend pas à se fier à son propre équilibre. Il est fondamental pour sa sécurité qu'il sache comment tomber et comment se relever après sa chute.

En effet, les centaines de mouvements qu'il aura faits seul avant de réussir un mouvement l'auront bien préparé à maîtriser la nouvelle position.

Comment l'appliquer?

- Laisser l'enfant explorer seul les différents mouvements de son corps.
- Permettre au bébé d'avoir du pouvoir sur ses actions.
- Croire qu'il est inutile d'apprendre au bébé de nouveaux mouvements puisqu'il les découvrira seul le moment venu avec une plus grande maîtrise.
- Observer les bébés, puis aménager les lieux de façon à encourager les expériences.
- Poser près de l'enfant du matériel sur lequel il peut exercer un certain pouvoir et qui lui pose néanmoins un certain défi. Quand les choses sont trop faciles, on fait peu d'efforts et on évolue peu.
- Offrir à l'enfant le défi qui lui convient et lui laisser le temps et la liberté nécessaires pour faire ses expériences en ayant à l'esprit qu'une position maîtrisée est une position dans laquelle le bébé est libre de ses mouvements et dont il peut se défaire pour explorer à son aise sans se faire mal.
- Éviter tout matériel qui empêche les mouvements spontanés du bébé.
- Toujours placer le bébé dans la position qu'il est capable de prendre lui-même.
- Se servir des expériences-clés comme guide pour accompagner l'enfant dans ses défis comme dans ses acquis. (Document fourni sur demande)

7. Suivre le rythme biologique de chaque bébé.

Chaque individu a son « rythme biologique », c'est-à-dire que son corps manifeste ses besoins de sommeil, d'éveil, de nourriture, etc., de façon cyclique et que ce cycle lui est propre.

Avoir une approche individualisée où, chaque bébé, grâce à un suivi quotidien, est nourri, changé, endormi quand il en a besoin.

Cependant, plus l'enfant vieillit, plus son horaire se stabilise.

Comment l'appliquer?

- Respecter les particularités des bébés et organiser nos interventions en fonction de chaque enfant.
- Ralentir nos gestes pour respecter le temps interne de l'enfant.
- Voir à ce que chaque bébé, même le plus discret, ait sa dose d'attention.
- Apprendre aux bébés des modes de communication.
- Accepter que le bébé se nourrisse selon ses goûts.

8. Parler au bébé.

Parler au bébé lui permet de se construire des repères qui vont l'aider à se sécuriser, à comprendre le monde et à développer son intelligence.

Les mots donnent un sens à ce que l'enfant vit.

Comment l'appliquer ?

- Prévenir le bébé de ce qui va se passer dans les minutes qui suivent, nommer et expliquer les gestes que l'on pose.
- Nommer, décrire ses sensations, découvertes et réalisations.
- Mettre des mots sur ce qu'il ressent et sur ce que nous ressentons à son endroit.
- Nommer au bébé ce qu'il est en train de découvrir en jouant.
- Expliquer le mécanisme de cause à effet, nommer les objets nouveaux.
- Éviter de féliciter ou blâmer car cela risque de développer une dépendance au jugement de l'adulte.
- Encourager une action spécifique afin d'amener l'enfant à être fier et à comprendre ce qu'il a accompli plutôt que de le pousser à faire plaisir à l'adulte.
- Observer le bébé afin d'arriver à décoder ce qu'il vit pour pouvoir ensuite mettre des mots sur ce que ressent le bébé tant au niveau physique que psychologique.
- Inclure le bébé dans les conversations quand il est là.

Il n'est pas nécessaire de toujours parler. Il faut au contraire choisir les moments judicieux où nos paroles permettront au bébé de se comprendre mieux et de comprendre ce qui l'entoure. Laisser également des bulles de silence autour du bébé ce qui lui offre une meilleure concentration et un plaisir de découverte plus grand.

9. Aider le bébé à résoudre ses problèmes lui-même.

Les problèmes sont de belles occasions d'apprendre, même quand on est petit.

En réussissant seul, l'enfant apprend qu'il peut y arriver par ses propres moyens. Cela lui permet d'acquérir un sentiment de compétence.

Résoudre ses problèmes est une habileté qui donne de la confiance en soi.

Aider l'enfant à résoudre ses problèmes, c'est se faire discret, c'est lui laisser le temps de comprendre et d'agir. C'est croire en sa capacité de trouver des solutions. C'est l'encourager dans la conquête de son autonomie.

Comment faire?

- Attendre avant d'intervenir quand un bébé a des problèmes afin de lui permettre de trouver lui-même ses solutions.
- Encourager et montrer comment faire au bébé plutôt que de le faire à sa place.
- Quand un enfant se fait mal, lui laisser le temps de constater ce qui s'est passé et le lui expliquer afin de l'amener à devenir plus prudent.
- Expliquer aux enfants les situations.
- Tolérer les actes de menace, car ils servent souvent à empêcher l'agression physique.
- Aider les bébés à faire des échanges, à négocier entre eux.
- Reconnaître les possessions du bébé. L'aider à les protéger. L'accompagner pour qu'il les récupère, s'il le désire.
- Accompagner le bébé, lui donner un indice qui l'aidera à trouver lui-même une solution quand il a un problème.

10. Accueillir le parent.

Comme le bébé fait presque encore partie physiquement de ses parents, quand il sent que ses parents sont bien à la garderie, il se sent en sécurité. Gagner la confiance du parent doit d'ailleurs précéder toute relation avec le bébé. C'est une exigence essentielle à l'établissement du pont de sécurité qui s'établira entre le bébé et l'éducatrice.

Comment l'appliquer?

- Comprendre qu'être parent est un processus de croissance.
- Recevoir et accueillir les valeurs des parents.
- Comprendre et être sensible à la routine quotidienne des parents.
- Comprendre ce que le parent vit et ressent, le respecter, lui faire part d'observations plutôt que de conseils.
- Expliquer aux parents ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.
- Permettre aux parents de fréquenter le CPE quand ils le veulent.
- Individualiser l'accueil, s'informer, parler au bébé.

Annexe 2

Politique alimentaire



Approuvé par le conseil d'administration

le 12 septembre 2013

Table des matières

Introduction	1
Objectif général	1
Objectifs spécifiques	1
Fondements	1
Quantité et qualité nutritive	2
Rôles et responsabilités	
Le personnel éducateur	2
La responsable de l'alimentation	3
La direction	4
Le conseil d'administration	4
Le parent	4
L'enfant	4
Le risque d'étouffement	
Précautions	5
Avant 12 mois	5
Entre 1 an et 2½ ans	5
Entre 2½ ans et 4 ans	5
L'alimentation à la pouponnière	6
Allergies ou intolérances alimentaires	
Le parent	6
La direction	7
Le personnel éducateur	7
La responsable de l'alimentation	8
Notes spécifiques	
Anniversaire de l'enfant	8
Fêtes annuelles et évènements spéciaux	8

Introduction

L'alimentation exerce une influence majeure sur la croissance et sur la santé de l'enfant. Au CPE comme à la maison, il est essentiel, durant cette période de croissance et de développement intense et rapide, de fournir à l'enfant une nourriture variée, de qualité, en quantité suffisante et appétissante. Nous croyons que de saines habitudes alimentaires acquises dès le plus jeune âge, favoriseront plus tard une plus grande ouverture face aux divers choix qui s'offriront à l'enfant. Il est important que l'enfant développe le plaisir de bien manger.

Objectif général

Offrir des services alimentaires de qualité de manière à affirmer la mission éducative et le rôle actif du CPE dans le développement et la promotion de saines habitudes chez les enfants de 0 à 5 ans.

Objectifs spécifiques

- Uniformiser les procédures préventives d'hygiène et de santé à l'égard de la pratique alimentaire.
- Promouvoir l'action pédagogique et les attitudes positives qui favorisent l'apprentissage de saines habitudes alimentaires.
- Guider l'enfant dans l'apprentissage d'une saine alimentation et de bonnes habitudes de vie.
- Déterminer les rôles et les responsabilités de tous les intervenants au CPE à l'égard de l'alimentation.

Fondements

Cette politique s'appuie sur :

- La loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et les règlements du ministère de la famille;
- Les recommandations du Guide alimentaire canadien ;
- Les recommandations de la MAPAQ (ministère de l'agriculture des pêches et l'alimentation du Québec) ;
- Nos petits mangeurs.org (centre de référence en alimentation à la petite enfance),
Département de nutrition de l'Université de Montréal.

Quantité et qualité nutritive

Le CPE s'engage à fournir deux collations et un dîner sains et équilibrés par jour.

- Nous offrons au moins 3 portions de fruits et de légumes frais par jour, si possible de saison, 2 produits laitiers, 1 produit céréalier et une ou deux portions de viandes et substituts ;
- Au moins une portion de chaque groupe alimentaire du Guide alimentaire canadien est incluse à tous les dîners ;
- Le lait est offert à tous les repas et collations de l'après-midi. Nous offrons du lait 3.25 % aux enfants jusqu'à l'âge de deux ;
- Nous offrons un fruit frais à la collation du matin ;
- La collation de l'après-midi contient au moins 2 groupes du Guide alimentaire canadien et vient compléter le repas précédent ;
- Nous offrons du poisson une fois semaine ;
- Des légumineuses ou tofu sont offerts au moins une fois semaine ;
- Des desserts sains et nutritifs sont cuisinés à base de fruits, de produits laitiers et de produits céréaliers à grains entiers ;
- L'eau est proposée plusieurs fois par jour ; les enfants boivent de l'eau à volonté ;
- Les gras trans et les gras saturés sont évités ; l'huile de canola est privilégiée ;
- Les herbes fraîches et séchées ont la priorité dans l'assaisonnement des plats ;
- L'utilisation de sel est limitée au minimum dans la préparation des recettes et il n'est jamais ajouté dans l'assiette ;
- Le jus de fruit n'est offert que très rarement. Il est utilisé pour faire un dessert à base de gélatine. Il peut être offert lors de pique-niques ou de sorties à l'extérieur du CPE ;
- La durée du cycle des menus est sur quatre semaines et est établie sur les quatre saisons.

Rôles et responsabilités

Le personnel éducateur

- Invite l'enfant à goûter tous les aliments ; le dessert complète le repas et est donc toujours offert à l'enfant ;
- S'informe de l'appétit de l'enfant avant de le servir ;
- A une attitude positive à l'heure des repas ;
- Discute avec les enfants du contenu des repas et donne de l'information sur leur valeur nutritive ;
- Développe des activités qui favorisent la découverte des bons aliments ;
- Mange en même temps que les enfants les mêmes aliments de façon à leur proposer un modèle positif ;
- Est persévérant face un nouvel aliment ; parfois 10 à 15 essais sont nécessaires pour que l'enfant se familiarise à un nouvel aliment ;

- Offre des portions standards en fonction de l'âge de l'enfant et le ressert s'il a encore faim par la suite ;
- Est en lien avec le parent pour savoir s'il y a des spécifications face à l'alimentation de l'enfant (enfant ayant des allergies ou intolérances, végétarien) ;
- Accepte que l'enfant mange lentement ;
- Est présent dans le local quand les enfants mangent pour assurer une sécurité face au risque d'étouffement et à la gestion des allergies ;
- Enseigne à bien tenir la cuillère ou la fourchette ;
- Enseigne les bonnes manières : bien se tenir, dire svp et merci, parler la bouche vide, rester assis durant les repas ;
- Respecte les règles d'hygiène lors de la manipulation des aliments ;
- Favorise une ambiance détendue et agréable autour de la table ;
- Prépare les enfants à la prise du repas en établissant une routine, lavage des mains avant et après les repas ;
- N'utilise pas les aliments en guise de punition ou de récompense ;
- Respecte les ententes d'accommodement prises entre le CPE et les parents relativement aux restrictions alimentaires.

La responsable de l'alimentation

- S'assure que les repas et collations fournis aux enfants sont conformes au *Guide alimentaire canadien pour manger sainement* publié par Santé Canada ;
- Suit les directives écrites du parent quant aux repas et collations à fournir à son enfant si celui-ci est astreint à une diète spéciale prescrite par un membre du Collège des médecins du Québec ;
- S'assure que les aliments servis aux enfants souffrant d'allergies alimentaires soient exempts de toute contamination allergène ;
- Affiche le menu hebdomadaire pour consultation par le personnel et les parents ;
- S'assure que les repas et les collations servis aux enfants sont conformes au menu affiché. Lors de problème de livraison, de préparation ou autre, prévient les gens concernés du changement ;
- Conserve et sert, dans des conditions sanitaires et à la température appropriée, les aliments préparés ;
- Range les aliments et assure la rotation des stocks ;
- S'assure de respecter les exigences relatives à l'hygiène, la conservation et l'entreposage des aliments ;
- Sert deux collations et un repas pour l'enfant présent durant les heures prévues de ces services ;
- Communique et collabore avec le personnel éducateur relativement aux besoins alimentaires des enfants ;
- Élabore des présentations colorées et appétissantes ;
- Applique des méthodes de travail qui favorisent une bonne utilisation des ressources financières consenties ;
- S'assure que les aliments servis respectent les accommodements raisonnables s'il y a lieu ;
- A assisté à la formation obligatoire en hygiène et salubrité alimentaires du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ).

La direction

- S'assure que le personnel éducateur et la responsable de l'alimentation disposent des outils, des ressources et du temps nécessaires pour effectuer les tâches relatives aux orientations de cette politique, cela dans les limites du budget disponible ;
- S'assure de transmettre au personnel, s'il y a lieu, les informations relatives aux besoins alimentaires spécifiques de chaque enfant ;
- Met en place, au besoin, des mécanismes qui favoriseront le suivi et la pérennité de la politique alimentaire (rencontres décisionnelles avec la responsable de l'alimentation, mise sur pied d'un comité alimentaire, réunion d'équipe avec la responsable de l'alimentation, etc.) ;
- Est à l'affût de l'actualité entourant les services de garde et les enfants en ce qui a trait à la nutrition ;
- Mets en place des procédures claires reliées aux étouffements, aux allergies et aux accommodements raisonnables ;
- S'assure que la responsable de l'alimentation a assisté à la formation obligatoire en hygiène et salubrité alimentaires du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ).

Le conseil d'administration

- Place la qualité de l'alimentation au cœur des préoccupations lors de ses choix d'orientations et de ses prises de décisions ;
- Appuie les démarches et les initiatives de la direction qui visent la promotion de saines habitudes alimentaires, cela dans les limites du budget disponible ;
- Approuve les politiques et les procédures alimentaires ;

Le parent

- Prend connaissance des menus et, s'il y a lieu, informe les membres du personnel des besoins alimentaires spécifiques de son enfant ;
- S'assure d'effectuer les suivis lorsque des changements surviennent en matière d'intolérances ou d'allergies alimentaires ;
- S'assure de lire tous les documents et procédures relatifs à la nutrition remis par le CPE.

L'enfant

- Respecte ses signaux de faim et de satiété ;
- Est responsable de la quantité d'aliments qu'il consomme ;
- S'assoit correctement ;
- S'exprime respectueusement ;
- Est calme ;
- S'essuie la bouche avec une débarbouillette.

Le risque d'étouffement

L'étouffement survient lorsque des objets ou des morceaux d'aliments prennent le mauvais chemin et viennent bloquer les voies respiratoires. Cela peut arriver si l'enfant mange des morceaux d'aliments trop gros, s'il mange trop vite, ou s'il ne mastique pas assez. Le CPE est un endroit où la consommation d'aliments se présente à plusieurs occasions. Le personnel doit être vigilant et minutieux.

Les précautions suivantes sont observées afin de minimiser les risques d'étouffement

- Pendant le repas, le personnel favorise une ambiance calme, assure une supervision constante, exige que les enfants demeurent assis et les encourage à bien mastiquer avant d'avaler ;
- Lorsque du poisson frais est servi, une attention particulière est accordée à la vérification des arrêtes.

Avant 12 mois

- Les légumes sont bien cuits, puis coupés en petits morceaux ;
- Les pommes crues sont sans pelure et râpées ;
- Les raisins frais sont sans pépins et coupés en quatre ;
- Les petits fruits sont réduits en purée et tamisés.

Entre 1 an et 2 1/2 ans

- Certains légumes très tendres (champignon, tomate, concombre, etc.) sont simplement coupés ;
- Les légumes à chair ferme (carotte, céleri, navet, etc.) sont râpés ou blanchis ;
- Les fruits frais (pomme, pêche, prune, poires, etc.) sont coupés en petits morceaux, sans pelure, sans noyau et sans pépin ;
- Les raisins frais sont coupés en quatre.

Entre 2 1/2 ans et 4 ans

- Les fruits à noyau sont dénoyautés.

L'alimentation à la pouponnière

- Une feuille d'intégration des aliments est remplie par le parent et est affichée bien à la vue dans le local ;
- A cause des risques d'allergies précoces (surtout lorsqu'il y a présence d'allergies alimentaires au sein de la famille immédiate), l'intégration des aliments doit être faite par le parent, à moins d'une autorisation de celui-ci. Le parent doit informer l'éducatrice au fur et à mesure des nouveaux aliments intégrés; une étroite collaboration est importante ;
- Le lait maternisé ainsi que les purées doivent être fournis par le parent ;
- Le même menu est servi aux poupons qui ont commencé à manger des aliments solides mais il sera adapté à leur capacité. La laitue est remplacée par un jus de légumes, une crème ou une salade de légumes ;
- Lorsque le poupon commence à manger les aliments complémentaires, l'éducatrice le nourrit à la cuillère. Dès qu'il démontre la volonté de saisir les petits morceaux avec ses mains ou avec la cuillère, l'éducatrice encourage ces pas vers la découverte et l'autonomie et le supporte dans cet apprentissage ;
- Les plats ne sont pas gratinés, du fromage râpé est servi à côté ;
- Les légumes durs sont blanchis ;
- Le lait 3.25% est servi jusqu'à l'âge de 2 ans ; il est servi à volonté ;
- L'éducatrice coupe ou broie les aliments en fonction des capacités de chacun ;
- Le miel ne sera pas offert avant l'âge de 12 mois, que ce soit seul ou ajouté à une recette ;
- Le poupon peut avoir un appétit variable ; l'éducatrice respecte l'appétit de l'enfant en étant attentive aux signes de faim ou de satisfaction ;
- Les boires sont donnés par l'éducatrice, et ce, jusqu'à ce que le poupon ait la capacité de tenir lui-même son biberon.

Allergies ou intolérances alimentaires

Lors de l'inscription d'un enfant ou lors de l'apparition d'une allergie ou d'une intolérance alimentaire :

Le parent

- Avise le personnel et transmet les informations sur l'allergie ou la particularité alimentaire de l'enfant et fourni une expertise médicale écrite;
- Fourni les médicaments d'urgence (auto-injecteur d'épinéphrine), ainsi que la prescription relative à l'administration de ce médicament signée par un membre du Collège des médecins (les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette du médicament prescrit font foi de l'autorisation du médecin) ;
- Fourni, dans le cas de mesures préventives pour les enfants à risques (présence d'allergie dans la famille immédiate), la prescription préventive écrite et signée par un professionnel de la santé ;
- Transmet au personnel tout changement concernant l'allergie ou l'intolérance ;

- Signe l'autorisation écrite afin de permettre au personnel du CPE d'administrer l'auto-injecteur en cas de besoin ;
- Signe l'autorisation écrite afin de permettre au CPE de mettre en évidence les fiches d'identification dans le local fréquenté par l'enfant lors de la prise de repas et de collations, de même que dans la cuisine.

La direction

- S'assure que le dossier de l'enfant contienne toutes les informations et autorisations nécessaires ; que les mises à jour y soient effectuées et reportées sur les fiches d'identification présentes dans les différents locaux ;
- S'assure que l'information sur les mises à jour soit transmise à la responsable de l'alimentation ainsi qu'aux membres du personnel appelés à travailler auprès des enfants, y compris les remplaçantes ;
- S'assure que tout le personnel, incluant les remplaçantes, possède par le biais de la formation continue et de l'information provenant des associations spécialisées, les connaissances relatives aux allergies : symptômes, contamination par les allergènes, utilisation de l'auto-injecteur d'épinéphrine.

Le personnel éducateur

- Veille à ce que l'enfant présentant une ou des allergies ne soit pas en contact avec les matières allergènes ;
- Assure une communication efficace et une bonne collaboration avec la responsable de l'alimentation afin de prévenir tout risque d'erreur à l'égard des allergies et des intolérances alimentaires ;
- S'assure d'expliquer l'allergie ou l'intolérance aux autres enfants de son groupe dans le but de les sensibiliser, en prenant soin toutefois que l'enfant allergique ne soit pas exclu ou étiqueté ;
- Voit à ce que le lavage de la bouche et des mains après les repas soit respecté ;
- S'assure que les vêtements souillés de nourriture soient remplacés ;
- Apprend aux enfants à ne pas échanger : les ustensiles, la vaisselle ou les aliments. Dans de tels cas, peu importe s'il y a présence ou non d'allergie ou d'intolérance, les objets ou les aliments sont retirés et remplacés ;
- S'assure de bien nettoyer les tables et de retirer toute trace d'aliments sur le sol et sur les chaises après le repas ;
- Prend soin de vérifier s'il y a présence d'allergies ou d'intolérances avant d'utiliser des aliments pour le bricolage ;
- Assure une vigilance accrue lors d'activités spéciales ou de sorties et se tient prêt à intervenir rapidement au besoin ;
- Informe systématiquement toute personne qui assure son remplacement de la présence d'enfants ayant une allergie ou une intolérance alimentaire ;
- Range les médicaments d'urgence (auto-injecteur d'épinéphrine) dans un endroit facilement et rapidement accessible, et ce, en tout temps ;
- Apporte les médicaments d'urgence lors des sorties.

La responsable de l'alimentation

- Offre des repas sécuritaires aux enfants présentant des allergies ou des intolérances alimentaires ;
- Lors de la préparation des repas, adapte ses méthodes de travail pour exclure tout risque de contamination de la nourriture destinée aux enfants pour lesquels certains aliments représentent un danger ;
- Utilise des moyens efficaces pour isoler les repas destinés aux enfants présentant des allergies ou des intolérances lors du transport des repas vers les locaux, afin d'éviter toute possibilité de contamination avec les autres aliments ;
- Communique efficacement et collabore avec le personnel éducateur afin de prévenir tout risque d'exposition des enfants présentant une ou des allergies aux aliments allergènes ;
- S'assure que ses connaissances en matière d'allergies et d'intolérances alimentaires soient à jour.

Notes spécifiques

Anniversaire de l'enfant

- Pour des raisons de sécurité liées aux allergies alimentaires aucun gâteau ou autre dessert d'anniversaire apporté par les parents n'est accepté. La responsable de l'alimentation prépare un gâteau pour souligner l'anniversaire de l'enfant.

Fêtes annuelles et évènements spéciaux (Halloween, Noël, Pâques, St-Valentin, etc.)

- Bien que les collations et les repas servis lors de ces occasions soient composés d'aliments sains et nutritifs comme à l'habitude, ces évènements permettent l'ajout d'aliments ne faisant pas partie du Guide alimentaire canadien, tels que le chocolat et les bonbons.



Autorisation Spéciale Pouponnière

Intégration d'aliments spécifiques

Notre politique de fonctionnement stipule que les nouveaux aliments doivent d'abord être incorporés à la maison avant d'apparaître dans les repas de votre enfant au CPE.

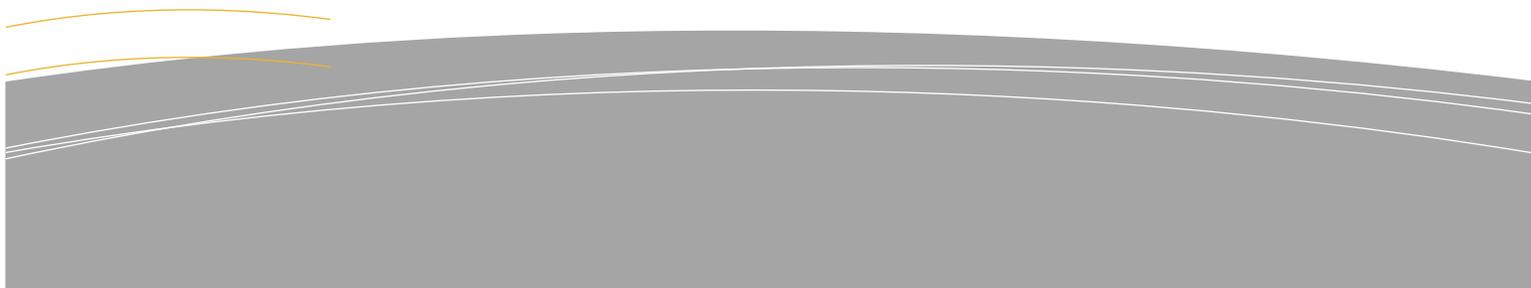
Cependant, exceptionnellement, nous souhaitons pouvoir intégrer certains nouveaux aliments (communs dans les repas servis au CPE) avant qu'il ne le soit à la maison. Pour cela, nous avons besoin de votre autorisation :

Nom de l'enfant :	
Nom du parent :	
Aliment autorisé :	

Date de l'autorisation : _____

Signature du parent : _____

Représentant du CPE : _____



Annexe 3

Politique d'intégration et de maintien en service de garde des enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers



Approuvé par le conseil d'administration le 18 mai 2017

Table des matières

1. PRÉAMBULE

2. MESURES GÉNÉRALES

2.1. Les principes directeurs

2.2. Les objectifs de la politique d'intégration

3. MESURES SPÉCIFIQUES POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

3.1. Accessibilité

3.2. Admission

3.3. La capacité d'accueil et de maintien

3.4. Les responsabilités et les mandats

3.5. Encadrement

4. MISE EN VIGUEUR ET SUIVI DE LA POLITIQUE

5. RÉFÉRENCES

Annexe A : Processus lorsqu'un enfant sans diagnostic présente des besoins particuliers

Annexe B : Processus d'intégration d'un enfant avec diagnostic

Annexe C : Critères à considérer pour l'intégration d'un enfant à besoins particuliers

1. PRÉAMBULE

- 1.1. Dans l'esprit de l'article 10 de la charte des droits et libertés de la personne et de l'article 23 de la Convention relative aux droits de l'enfant, la politique sur l'intégration et le maintien des enfants ayant des besoins particuliers accueillis au Centre de la Petite Enfance (CPE) Bambouli, exprime la volonté de mettre en place des moyens pour assurer un traitement juste et équitable des enfants à besoins particuliers le fréquentant.
- 1.2. Notre politique identifie diverses mesures à mettre en place, sans discrimination ni privilège, pour faciliter l'accessibilité et l'intégration des enfants à besoin particuliers, tant aux services éducatifs qu'à la vie quotidienne du CPE.

2. MESURES GÉNÉRALES

2.1. Les principes directeurs

- Chaque enfant est unique et a droit à des chances égales
- Le parent est le premier responsable du développement de son enfant
- La réponse aux besoins particuliers des enfants implique une volonté collective d'y contribuer
- Le partenariat et la collaboration sont des composantes incontournables au succès de l'intégration
- L'intérêt de l'enfant doit toujours passer en premier
- L'intégration nécessite un environnement favorable
- L'inclusion doit considérer les besoins des enfants du groupe et de l'éducatrice. Lorsqu'il y a une aide-éducatrice qui est attitrée à un groupe, la complémentarité avec l'éducatrice titulaire doit aussi être considérée.

2.2. Les objectifs de la politique d'intégration

2.2.1. Les objectifs généraux :

- Servir de document de référence à l'intégration.
- Mettre en place les conditions favorables à l'intégration et au maintien d'un enfant à besoins particuliers en CPE
- Promouvoir l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers, dans le CPE, en soutenant la mise en place des conditions optimales souhaitées afin d'augmenter les chances de réussite de son intégration et de son maintien dans le milieu.
- Bien connaître notre rôle et nos responsabilités sociales auprès des enfants et de leur famille, afin de bien cibler nos actions et de la faire cadrer à l'intérieur de ce rôle, dans le respect de nos ressources et ceci dans l'intérêt de l'enfant et du groupe.

2.2.2 Les objectifs spécifiques :

- Informer l'ensemble des parents utilisateurs de la volonté du CPE d'inclure et de maintenir des enfants ayant des besoins particuliers dans notre milieu
- Identifier clairement les étapes à suivre pour analyser la demande d'intégration d'un enfant ayant des besoins particuliers
- Analyser chaque demande d'intégration, pour nous permettre de déterminer notre capacité d'accueil ou non, pour les enfants à besoins particuliers
- Identifier les ressources extérieures qui peuvent soutenir l'intégration afin d'actualiser des mécanismes de concertation
- Faire connaître les rôles et les responsabilités des différentes personnes impliquées dans l'intégration de l'enfant dans notre milieu
- Prioriser le développement global et l'intégration sociale en stimulant l'enfant en groupe. L'intervention individuelle pourra être appliquée

dans des situations particulières, pour des besoins spécifiques à l'enfant selon les recommandations des spécialistes.

3. MESURES SPÉCIFIQUES POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

3.1. **Accessibilité**

3.1.1. Les édifices et les lieux physiques

En fonction des incapacités physiques présentes chez l'enfant, évaluer s'il est possible d'envisager des solutions en termes d'accessibilité.

3.1.2 Les activités

Dans la mesure de ses moyens, le CPE fera le nécessaire pour adapter les moments de vie aux besoins de l'enfant ; le programme d'activités touchant toutes les sphères du développement (langage, socio-affectif, motricité fine, motricité globale), l'horaire, les routines, le matériel éducatif et les pictogrammes si nécessaire.

3.2. **Admission**

Le CPE utilise la liste d'attente centralisée La Place 0-5 ans pour tous les enfants incluant les enfants à besoins particuliers sans toutefois dépasser notre capacité d'accueil. Chaque enfant a une chance égale, sans discrimination.

Un second mode d'admission avec une priorité d'entrée est possible par l'entremise du protocole d'entente signé avec le CISSS des Sommets, pour un maximum de 5% des places au permis.

3.3 La capacité d'accueil et de maintien

La réglementation du Ministère de la Famille (MF) précise que le CPE est admissible à l'allocation pour un nombre maximal de jours d'occupation équivalent à neuf places subventionnées par installation. Toutefois, ce maximum ne peut excéder 20% du nombre de places subventionnées annualisées.

De plus, une analyse des besoins de l'enfant, en lien avec les ressources matérielles, financières, humaines et environnementales de l'installation devra être faite afin de s'assurer que l'intégration est possible. S'il s'avérait que la condition de l'enfant change pendant son séjour au CPE, nous analyserions notre capacité de maintenir ou non cet enfant.

3.4 Les responsabilités et les mandats

La politique d'intégration et de maintien dans le CPE est fondée sur le respect des rôles et des responsabilités des différents partenaires et réfère à la complémentarité des missions. Une intégration réussie et le maintien de l'enfant au sein de notre CPE exigent la collaboration et l'implication de plusieurs intervenants. Les partenaires impliqués dans le processus d'intégration sont appelés à préciser leurs responsabilités respectives, en fonction du rôle qu'ils auront à y jouer. Ceci permettra ainsi à chacun d'avoir des attentes réalistes. Voici les rôles de chacun :

Conseil d'administration

- Adopter la politique
- Adopter la résolution en vue d'intégrer un enfant handicapé

Comité d'évaluation d'intégration

- Formé de la directrice générale, de la directrice adjointe de l'installation concernée et d'un parent administrateur
- Lors de questionnements sur la capacité du CPE d'intégrer ou de maintenir un enfant, ce comité se réfèrera à l'annexe C afin de formuler ses recommandations au CA

Directrice générale

- Appliquer la présente politique

Directrice adjointe

- Informer tous les parents de l'existence de la politique lors de l'inscription
- Remplir le plan d'intégration et le revoir annuellement
- Participer à l'élaboration et la révision du plan d'intervention
- Assurer le lien avec les parents, les éducatrices et les intervenants impliqués auprès de l'enfant
- Planifier les rencontres de suivis
- Coordonner les ressources matérielles et humaines requises avec l'éducatrice
- Soutenir et superviser les intégrations faites au CPE.
- Rassembler l'équipe de travail autour des valeurs et la philosophie du CPE quant à l'intégration des enfants à besoins particuliers
- Assurer la compatibilité entre l'éducatrice et l'accompagnatrice en définissant les rôles de chacun
- Soutenir les éducatrices tout au long du parcours de l'enfant au CPE

Équipe multidisciplinaire (spécialistes externes au CPE)

- Cerner les besoins en matière d'intégration des enfants à besoins particuliers
- Élaborer et réviser le plan d'intervention

- Soutenir le CPE dans l'intégration de l'enfant

Éducatrice

- Entretenir des liens significatifs avec l'enfant et ses parents
- Observer et documenter lorsqu'il y a inquiétude sur le développement de l'enfant (cahier journalier, cahier de l'enfant, grille 0-60 mois, grille Ballon)
- Partager ses observations avec la directrice adjointe et les parents
- Participer aux rencontres et à l'élaboration du plan d'intervention avec l'aide éducatrice, les parents et les différents intervenants
- Favoriser le développement du plein potentiel de l'enfant en appliquant les recommandations des spécialistes
- Établir un lien de partenariat avec l'aide-éducatrice (s'il y a lieu)

Aide éducatrice

- Soutenir l'éducatrice de façon constante, continue et cohérente avec ses valeurs
- Supporter l'enfant afin de lui faire vivre des réussites et développer ses capacités au maximum

Équipe de travail (personnel du CPE)

- Soutenir l'éducatrice qui accompagne un enfant à besoins particuliers
- S'informer des interventions pertinentes à adopter avec l'enfant
- Partager ses observations avec les autres sans jugements

Parents

- Collaborer en tout temps avec l'équipe du CPE
- Participer à l'élaboration et à la révision du plan d'intervention
- Maintenir des échanges continus avec l'éducatrice

- S'impliquer dans le processus d'évaluation des besoins de l'enfant par les spécialistes
- Fournir les documents et les informations nécessaires à l'intégration et à la poursuite d'objectifs communs (rapport du professionnel).

3.5 Encadrement

3.5.1 Ressources

Avec la collaboration des parents, des services gouvernementaux ou autres et dans la mesure des ressources disponibles, le CPE veille à ce que l'enfant obtienne les ressources humaines, techniques et financières que sa condition exige. Un plan d'intervention est élaboré pour chaque enfant ayant des besoins particuliers au CPE. Se référer au financement du ministère de la Famille concernant *L'allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé*.

3.5.2 Équipements

Le service de garde offre, par le biais d'une subvention gouvernementale, aux enfants à besoins particuliers, l'accès à certains équipements spécialisés. Pour se faire, il se réfère aux recommandations du professionnel pour l'achat de matériel spécialisé et au budget disponible.

3.5.3 Partenaires

Le CPE maintient un réseau de partenaires pour assurer un encadrement adéquat aux enfants à besoins particuliers, notamment lors de l'application des mesures requises.

Le CSSS est habituellement la porte d'entrée pour l'accès aux services généraux et spécialisés de la santé et des services sociaux. Il fournit également des services à long terme visant à compenser les incapacités qui affectent les personnes. Le CPE ne doit donc pas être considéré comme un lieu de réadaptation.

D'autres partenaires peuvent aussi y participer ; centre de réadaptation, professionnel exerçant en privé, etc.

3.5.4 Sensibilisation

Le CPE s'assure de sensibiliser adéquatement les membres du personnel, les éducatrices et les familles utilisatrices du service de garde au vécu des enfants à besoins particuliers, à l'existence des services qui leurs sont offerts ainsi qu'à sa politique d'intégration.

Ainsi, il verra à :

- Diffuser la politique auprès des éducatrices et de tout le personnel
- Planifier des points à l'ordre du jour des réunions d'équipe en ce qui concerne l'intégration des enfants à besoins particuliers lorsqu'il y a lieu.
- Informer les parents utilisateurs concernant l'intégration des enfants à besoins particuliers au CPE
- Sensibiliser les enfants par l'entremise des éducatrices, en abordant le thème des différences à l'aide de divers outils pédagogiques appropriés à l'âge des enfants.
- Lire aux enfants de tous les groupes des histoires sur les différences avec des histoires imagées.

3.5.5 Processus lorsqu'un enfant sans diagnostic présente des besoins particuliers

Voir le tableau à l'annexe A

3.5.6 Processus d'intégration d'un enfant avec diagnostic

Voir le tableau à l'annexe B

4. MISE EN VIGUEUR ET SUIVI

La présente politique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration. Sur recommandation du personnel qui en assure le suivi, la politique peut-être modifiée par cette même instance.

5. RÉFÉRENCES

Notre politique d'intégration s'inspire du *Cadre de référence pour l'élaboration d'une politique d'intégration et de maintien des enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers en service de garde* proposé par le regroupement de Centre de la Petite Enfance de la Montérégie et du regroupement des Centres de la Petite Enfance des Laurentides. Ainsi que les politiques des CPE suivants : Les lutins du Boulevard, Les bourgeons soleil et Premier pas.

ANNEXE A : Processus lorsqu'un enfant sans diagnostic présente des besoins particuliers

Lorsqu'une éducatrice a des questionnements au sujet d'un enfant, elle note ses observations et en fait part à la directrice adjointe.

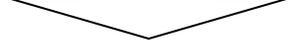


L'éducatrice et/ou la directrice adjointe partagent leurs observations avec les parents quant au comportement, au développement, aux aptitudes de l'enfant.



Avec le consentement écrit des parents, évaluation du développement de l'enfant par la directrice adjointe à l'aide de la GED (Grille d'Évaluation du Développement).

Si GED =
Pas de
difficulté

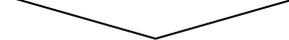


Présentation des résultats de la GED aux parents. L'éducatrice applique les recommandations proposées dans la GED en partenariat avec le parent.



Révision ou non de la GED selon l'évolution du développement de l'enfant

Si GED =
Difficultés



Présentation des résultats de la GED aux parents. Selon la situation, diriger les parents vers les ressources appropriées (CISSS, médecin, divers spécialistes...)



Les parents et le CPE collaborent avec les ressources concernées sur le soutien à accorder et les interventions à effectuer auprès de l'enfant (plan d'intervention). Si, pour ce faire, le CPE a besoin de ressources financières additionnelles, le professionnel qui a évalué l'enfant pourra remplir les documents nécessaires afin que le CPE obtienne une subvention.



Révision régulière du PI



Voir la démarche suivante (Annexe B) lorsqu'un diagnostic est précisé

S'il s'avérait que les besoins de l'enfant changent pendant son séjour au CPE et que cela soulève des problématiques majeures, nous analyserions notre capacité de maintenir ou non cet enfant. Une diminution des heures ou des journées de fréquentation, ou même une exclusion complète de l'enfant pourraient être envisagées.

ANNEXE B : Processus d'intégration d'un enfant avec diagnostic

Analyser de façon préliminaire les besoins de l'enfant et déterminer s'il y a possibilité de l'accueillir.



Visite des parents et de l'enfant au CPE.
Partage d'information sur les besoins de l'enfant et sur les services que nous pouvons offrir (politique d'intégration, équipements, aménagements, protocole CPE/CISSS et subvention pour l'intégration d'un enfant handicapé).



1. Prise de décision sur l'intégration ou non de l'enfant
2. S'il y a soupçon de l'impossibilité de l'intégrer, le CPE fera appel à son comité d'évaluation d'intégration (directrice générale, directrice adjointe, membre parent du CA)
3. Le comité fait une recommandation au CA qui prend la décision par voie de résolution (Se référer à l'annexe C)



Si le CPE ne peut intégrer l'enfant, le parent sera informé de la décision. Il pourra être redirigé vers d'autres ressources ou maintenu sur la liste d'attente, selon le cas.



Si le CPE peut intégrer l'enfant, nous suivons les étapes prévues dans ce processus.



1. Le parent doit remplir les documents d'inscription du CPE
2. Le parent fait compléter le rapport du professionnel
3. Le parent et la directrice adjointe complètent le plan d'intégration, avant l'arrivée de l'enfant au CPE
4. Une date de début de fréquentation est fixée et une intégration progressive peut être envisagée.



Une rencontre entre la directrice adjointe, les éducatrices concernées, l'aide éducatrice s'il y a lieu et les intervenants impliqués dans le dossier sera planifiée afin de rédiger un plan d'intervention. Cette rencontre sera planifiée si possible avant l'intégration de l'enfant ou dans les premiers mois de fréquentation. Ce plan d'intervention sera révisé au besoin.



Si l'intégration se déroule bien :

- Les plans d'intégration et d'intervention sont appliqués.
- Le plan d'intégration sera révisé annuellement par la DA en collaboration avec l'éducatrice et les parents.
- Le plan d'intervention sera révisé annuellement en collaboration avec la DA, l'éducatrice et les parents et les intervenants.



Si des difficultés surviennent et persistent :

- Une rencontre multidisciplinaire est coordonnée pour modifier le plan d'intervention (PI).
- Une mesure exceptionnelle de soutien peut être demandée au gouvernement, selon le cas.
- Si malgré les efforts de tous les intervenants, des parents et de(s) l'éducatrice(s), l'intégration n'est pas concluante ou lorsque l'enfant représente un danger pour les autres ou pour lui-même, un retrait ou une exclusion complète de l'enfant pourrait être envisagée.
- Ces mesures d'exclusion peuvent aussi être appliquées lorsque les parents ne collaborent pas suffisamment au PI.

ANNEXE C : Critères à considérer lors d'un questionnaire sur la capacité du CPE d'intégrer ou de maintenir un enfant à besoins particuliers

- Nature des difficultés de l'enfant

- Le moment dans la journée où le besoin demande le plus de support;
- Le nombre d'heures de support;
- Le type de besoin : accompagnement, stimulation, difficulté à se déplacer, trouble de comportement incluant la fréquence et l'intensité; baisse de ratio.
- Attentes des parents;
- Condition médicale.

- Ressources du CPE

- Particularité des groupes, équilibre, précarité;
- Possibilité ou non de répondre aux besoins de l'enfant;
- Nombre d'adultes déjà présents dans le groupe où l'enfant pourrait être intégré;
- Capacité d'accueil du CPE selon les barèmes du ministère de la Famille;
- Évaluation des contraintes : ressources humaines, matérielles et financières, aménagement du local;
- Capacité d'offrir le service de garde entre ____ et ____ pour une entente d'une durée de ____ heures/jour pour ____ semaines, mois ou pour la durée de l'entente de service;
- Capacité d'accueillir l'enfant sur une base de ____ jours /semaine.

